

---

UNIVERSITÉ PARIS 1 – PANTHÉON-SORBONNE

U.F.R. 03 – Histoire de l'Art et Archéologie

---



**Légendes des vignettes**(de gauche à droite) :

« Les bienvenues », INHA

Institut d'art et d'archéologie - Centre Michelet, 3 rue Michelet Paris 6<sup>e</sup>

Étudiants dans le centre de documentation à l'Inha

Mosaïque romaine

Vitrail en cours de restauration

Escalier d'un ancien hôtel parisien

INHA - Galerie Colbert, 2 rue Vivienne Paris 2<sup>e</sup>

Photographies : A. Barroche, C. Galinand, UFR 03

Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de modifications.  
La version la plus récente est à consulter sur le site internet de Paris 1 département UFR03  
(<http://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr03/brochures-des-diplomes-20142015/>)

<p><b>Directeur</b> : Alain DUPLOUY <b>Responsable administratif</b> : Nadia MOKHBI</p>
---

**ENSEIGNEMENT et RECHERCHE**

**Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)**

2 rue Vivienne 75002 PARIS

Tél. : 01 47 03 84 44

Courriel : [inha@univ-paris1.fr](mailto:inha@univ-paris1.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**SECRETARIAT MASTER 1 et MASTER 2**

**Institut d'Art et Archéologie, Bureau 102**

3 rue Michelet 75006 PARIS

Master 1 : 01 53 73 70 99

[sebastien.fichot@univ-paris1.fr](mailto:sebastien.fichot@univ-paris1.fr)

Master 2: 01 53 73 70 92

[denis.gardenet@univ-paris1.fr](mailto:denis.gardenet@univ-paris1.fr)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 14h à 16h30



# CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

## 2014-2015

<b>JOURNÉE DE PRÉ-RENTRÉE</b>	
<b>MASTER 1</b>	Mercredi 10 septembre 2014 à 14h00 Amphi Michelet
<b>MASTER 2 MARCHÉ DE L'ART</b>	Mercredi 17 septembre 2014 de 14h00 à 17h00 Salle Jullian (INHA)
<b>COURS MAGISTRAUX ET TRAVAUX DIRIGÉS</b>	
<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE</b>	Du lundi 22 septembre 2014 au samedi 20 décembre 2014
<b>2<sup>E</sup> SEMESTRE</b>	Du lundi 19 janvier 2015 au samedi 18 avril 2015
<b>VACANCES UNIVERSITAIRES 2014 / 2015</b>	
<b>TOUSSAINT</b>	Du samedi 25 octobre 2014 au soir au lundi 3 novembre 2014 au matin
<b>NOËL</b>	Du samedi 20 décembre 2014 au soir au lundi 5 janvier 2015 au matin
<b>HIVER</b>	Du samedi 21 février 2015 au soir au lundi 2 mars 2015 au matin
<b>PRINTEMPS</b>	Du samedi 18 avril 2015 au soir au lundi 4 mai 2015 au matin
<b>EXAMENS</b>	
<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE – 1<sup>ERE</sup> SESSION</b>	Du lundi 5 janvier 2015 au samedi 17 janvier 2015
<b>2<sup>E</sup> SEMESTRE – 1<sup>ERE</sup> SESSION</b>	Du lundi 4 mai 2015 au mardi 19 mai 2015
<b>2<sup>E</sup> SESSION</b>	Du lundi 15 juin 2015 au mardi 7 juillet 2015

# LE PLAGIAT

Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais.

Le *Petit Robert* donne les définitions suivantes :

**Plagiaire** : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

**Plagiat** : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

**Plagier** : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc. De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant(e) fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

**Pour éviter tout soupçon de plagiat**, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant.

Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques. En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique.

# SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Vous désirez partir étudier à l'étranger l'année prochaine ? Profitez des nombreux accords internationaux de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ! Trois solutions s'offrent à vous :

## 1) Europe : le programme Erasmus

Le programme Erasmus vous permet de partir dans un pays européen pour un séjour d'études d'un semestre ou d'une année universitaire.

Les dossiers de candidature sont à retourner au Bureau ERASMUS de la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 15 mars.

## 2) Québec : le programme CREPUQ

Le programme CREPUQ vous permet de suivre des enseignements au Québec de la L3 au doctorat pour un semestre ou une année universitaire.

Les dossiers de candidature sont à retourner au Bureau des échanges de la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le 15 février.

## 3) Reste du monde : les programmes internationaux

Ces programmes permettent aux étudiants de Paris 1 de suivre des enseignements hors Europe et Québec pour un semestre ou une année universitaire.

Les dossiers de candidature sont à retourner au Bureau ERASMUS de la Maison Internationale (58 Bd Arago – 75013 Paris) pour le :

- 1<sup>er</sup> décembre : Amérique du Sud et New York University.
- 15 janvier : universités américaines autres que NYU.
- 15 février : Asie et Nouvelle-Zélande.

Dans tous les cas :

- 1) Consultez d'abord le site de Paris 1 (<http://www.univ-paris1.fr/international/>), pour choisir votre destination et élaborer votre projet.
- 2) Une fois votre choix effectué, consultez suffisamment tôt la déléguée aux relations internationales de votre UFR (Pr. Colette Nativel, [Colette.Nativel@univ-paris1.fr](mailto:Colette.Nativel@univ-paris1.fr))
- 3) Les étudiants désireux de partir dans des pays anglophones doivent préparer dès la rentrée le TOEFL (<http://langues.univ-paris1.fr/utile/TOEFL.pdf>), afin d'obtenir une note acceptable par les universités d'accueil.

**Un séjour d'études à l'étranger est fortement valorisé, tant dans votre cursus universitaire que dans votre futur parcours professionnel. N'hésitez pas à partir !**

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

---

## Formation Recherche

---

### 1. Objectifs

La formation Histoire de l'Art se répartit traditionnellement entre les périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine sans que les champs de compétence chronologique induisent nécessairement des ruptures de méthodes ou de problématiques. L'histoire de ces périodes vise à l'étude approfondie de la production artistique dans toutes ses composantes : architectures, peintures, sculptures, arts graphiques (dessin, gravure, affiche, illustration), photographies, installations, performances. Elle étudie l'ensemble de ces productions selon toutes les méthodes d'analyse et d'interprétation, sans en exclure, tout au contraire, les phénomènes d'exposition, de conservation, de muséographie, de réception critique, de diffusion et de réinterprétation dans le temps et l'espace des échanges.

La formation est centrée sur l'analyse des œuvres et des déclarations d'artistes, sur l'analyse des textes nécessaires depuis la littérature ou la philosophie jusqu'aux documents et aux témoignages les plus divers, sur la recherche des faits historiques ou biographiques permettant d'établir l'historicité complète des phénomènes. Elle met en pratique également l'investigation dans les fonds d'archives, les collections privées ou publiques, françaises ou étrangères. Elle initie les étudiants à l'usage des méthodes documentaires ainsi qu'à la pratique de l'histoire, sous ses formes les plus diverses en fonction des questions posées par l'œuvre d'art. La formation introduit également dans le processus d'étude l'exigence de la problématique adaptée, par l'innovation en matière de points de vue, par la comparaison et la description mettant en évidence les capacités d'expression qui sont à la base du rapport à l'art.

L'objectif de la formation, par des points de vue différents et nombreux, est de fournir aux étudiants en même temps qu'une compétence reconnue au niveau international la dimension d'une culture ouverte et active dont l'ampleur leur est révélée depuis les connaissances d'histoire des religions, des sciences et des techniques jusqu'aux arts de la musique, de la danse, du cinéma. Cette ouverture va de pair avec une exigence de compétence érudite, de mémoire visuelle, de traitement de l'information, notamment en provenance de l'étranger. La familiarité avec les cultures étrangères, parfois possible au sein de la formation elle-même – c'est le cas des arts d'Afrique - est vivement encouragée ; la connaissance de la langue exigée pour les domaines concernés. Il en va de même de l'histoire des idées - idées esthétiques, idéologies politiques, théories poétiques - qui ne saurait être détachée de la création, dont elle définit les circonstances intellectuelles et éclaire les visées.

Les questions techniques de présentation et de rédaction font partie également de l'enseignement. Le but n'est pas de tenir un discours descriptif ou normatif sur l'art mais d'établir historiquement le statut des œuvres depuis le processus de création jusqu'à leur état actuel. L'œuvre n'est pas utilisée comme un document : elle est placée au centre d'une histoire active, transformée ou transformable par son étude raisonnée.

### 2. Partenariats

La pratique de stages en Master 1 et aussi en Master 2 forme un réseau quasi complet de relations avec les institutions parisiennes et régionales : grands musées nationaux, bibliothèques, établissements provinciaux, missions patrimoniales, archives, fondations, galeries etc. Plusieurs de ces collaborations ont abouti à des travaux dans le cadre d'expositions temporaires. Cette forme d'échanges concerne également l'étranger et les collègues d'Universités étrangères surtout en Europe.

### 3. Débouchés et poursuite d'études

La formation débouche sur les métiers de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'histoire, de l'histoire des langues et civilisations, et des sciences sociales. Elle concerne le monde des musées et les institutions de conservation au sens large en France et à l'étranger en assurant les compétences scientifiques de fond. Elle touche à l'activité critique et au monde de la culture, mais aussi au marché de l'art et à l'expertise.

### 4. Organisation des enseignements

Le master 1 s'articule autour de deux spécialités : Histoire de l'art et Histoire de l'architecture. La première comprend en outre un parcours spécifique « Histoire de l'art et Philosophie ».

En master 2 s'ajoute aux deux spécialités précédentes : Histoire et politique des musées et du patrimoine.

L'enseignement du 1<sup>er</sup> semestre comporte le cours du directeur de recherche (UE 1) et un à trois cours (selon la spécialité) à choisir parmi les autres dominantes (UE 2) ainsi qu'un cours de langue dont l'enseignement est désormais annuel pour les M1 alors qu'il est absent des M2. Au deuxième semestre du M1 et M2 s'ajoutent le mémoire.

Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers le Master pro Conservation préventive du patrimoine doivent prendre au semestre 1 du M1, parmi les autres dominantes, le cours Notion fondamentale de la conservation.

---

## Formations professionnelles

---

Parallèlement à la filière recherche, ont été créées des formations professionnelles qui s'adressent soit à des professionnels qui souhaitent valider leurs acquis et enrichir leurs compétences, soit à des étudiants désireux de trouver un débouché conforme à leur formation dans les milieux de l'archéologie, de l'art et surtout du patrimoine.

- Le Master « Jardins Historiques » et le Master « Conservation préventive » s'adressent en priorité à des professionnels soucieux d'acquérir une formation de haut niveau dans des domaines spécialisés qu'ils maîtrisent mal. Ils sont également ouverts à des étudiants titulaires du Master 1 recherche et particulièrement motivés.

- Le Master « Marché de l'art » et le Master « Gestion des Sites culturels et naturels et Valorisation Touristique » relèvent plus spécifiquement de la démarche patrimoniale.

Ces derniers s'adressent plus spécifiquement aux étudiants de la licence Droit/Histoire de l'art et Archéologie qui ont déjà reçu une solide formation en droit et qui sauront s'initier à la gestion tout en approfondissant leurs connaissances dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art.

Pour les cours de langues : <http://langues.univ-paris1.fr>

Pour les cours de sport : <https://ent.univ-paris1.fr/reservasport>

Iconothèque numérique : <http://iconotheque.univ-paris1.fr/index.php>

<b>M 1</b>	Histoire de l'art	Philippe MOREL
<b>M 2</b>	Histoire de l'art	Pierre WAT
<b>M 1 ET M 2</b>	Histoire de l'architecture	Jean-Philippe GARRIC
<b>M 2</b>	Histoire et politique des musées et du patrimoine	Dominique POULOT
<b>M 2 PRO</b>	Jardins historiques, patrimoine, paysage	Etienne JOLLET/Georges FARHAT
<b>M 2 PRO</b>	Conservation préventive du patrimoine	Denis GUILLEMARD
<b>M 2 PRO</b>	Marché de l'art	Philippe DAGEN/Tristan AZZI

# CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2014/2015

## M1

ENSEIGNEMENTS	
1 <sup>ER</sup> SEMESTRE	Du lundi 22 septembre 2014 au samedi 20 décembre 2014
2 <sup>E</sup> SEMESTRE	Du lundi 19 janvier 2015 au samedi 18 avril 2015
ÉCHÉANCES PÉDAGOGIQUES	
1 <sup>ère</sup> session	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Vendredi 22 mai
DATE LIMITE DES SOUTENANCES	Vendredi 12 juin
2 <sup>e</sup> session	
DÉPÔT DES MÉMOIRES	Lundi 22 juin
DATE LIMITE DES SOUTENANCES	Lundi 13 juillet

Conformément au RCC de M1, la soutenance du mémoire pourra éventuellement avoir lieu, à titre dérogatoire, sur avis du directeur de mémoire *et* sous réserve de validation de toutes les autres UE, en septembre. Dans ce cas, le dépôt du mémoire se fera au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et sa soutenance au plus tard le 15 septembre. Aucune dérogation ne sera accordée.

***Le non respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.***

## **MASTER RECHERCHE (M 1)**

- **Spécialité « Histoire de l'Art »**
- Spécialité « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire de l'Art / philosophie »

**Les étudiants sont invités à prendre contact, dès le mois de septembre, avec leur directeur de mémoire afin de fixer avec lui les enseignements qui seront les plus utiles pour la réalisation du mémoire. Ils doivent en effet éviter de choisir, pour de simples convenances d'horaire ou d'emploi du temps, des UE dont les thèmes s'éloigneraient de leur spécialité.**

**Il faut par ailleurs noter que la plupart des cours du 2<sup>e</sup> semestre font suite à des enseignements du 1<sup>er</sup> semestre et ne peuvent être suivis isolément.**

# Master 1 Recherche Histoire de l'Art

## Organisation des enseignements 2013-2014

**RESPONSABLE : PHILIPPE MOREL**

<b>Semestre 1</b>		<b>Crédits : 30</b>
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS
<b>UE 1 : Séminaire du directeur de recherche</b> Coefficient : 7 Crédits : 14		<b>24h</b>
<b>UE 2 : Cours de dominante</b>		<b>Coefficient : 7 Crédits : 14</b>
		<b>24h</b>
<b>Histoire de l'art antique</b>		
> Archéologie de la cité grecque		F. Prost
> Céramique et architecture grecques		F. Prost
> Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre		F. Villeneuve
> Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines		O. de Cazanove
<b>Histoire de l'art du Moyen-Âge</b>		
Le patrimoine médiéval à Paris		C. Prigent
> Questions d'histoire de l'art médiéval		F. Journot
> Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'Orient		I. Rapti
> Archéologie et Histoire de l'art byzantin		D. Pieri / S. Brodbeck
> Art et archéologie islamiques		A. Northedge
<b>Histoire de l'art des temps modernes</b>		
> Peinture en Europe du Nord XVII <sup>e</sup> siècle		C. Nativel
> Les nouvelles approches savantes du patrimoine 1		D. Poulot
Architecture domestique et patrimoine		J.-Fr. Cabestan
Problèmes et méthodes en histoire de l'art moderne (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> s.)		E. Jollet
Renaissance italienne		P. Morel
L'art de la Renaissance en France : questions d'iconographie et d'iconologie		L. Capodiec
<b>Histoire de l'art contemporain</b>		
Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain		P. Wat
Questions d'actualité		P. Dagen
> Peindre le quotidien : aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX <sup>e</sup> et du XX <sup>e</sup> siècle		E. Pernoud
Peinture et cinéma		P. de Haas
Études culturelles (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)		P. Rousseau
L'art en Allemagne dans la première moitié du XX <sup>e</sup> siècle		C. Wermester
Histoire de la critique d'art, 1850-1900		C. Méneux
L'architecture et l'imprimé 1771-1914		J.Ph. Garric
Écrits d'architectes et histoire de l'architecture contemporaine		E. Marantz
Thèmes de la modernité		C. Popescu
> Histoire et esthétique de la photographie		M. Poivert
> Objet, Art, Territoires		S. Laurent
> Méthodes de recherches technologiques		W. Whitney
<b>Histoire des arts de l'Afrique</b>		
> Arts de l'Afrique subsaharienne (cours suspendu en 2014/2015)		M. Murphy
<b>Amérique précolombienne</b>		
> Archéologie et arts de la Mésoamérique		B. Faugère
<b>* Option conservation préventive *</b>		
Notions fondamentales de la conservation		D. Guillemard
<b>Option droit</b>		
Droit de la culture		C. Pauti
<b>UE 3 : Langues</b>	<b>Coefficient : 1 Crédits : 2</b>	<b>18h</b>

> Matière commune M1/ M2

<b>Semestre 2</b>		<b>Crédits : 30</b>
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS
<b>UE 1 : Séminaire du directeur de recherche</b>	<b>Coefficient : 2 Crédits : 5</b>	<b>24h</b>
<b>UE 2 : Cours de dominante ou stage</b>	<b>Coefficient : 2 Crédits : 5</b>	<b>24h</b>
<b>Histoire de l'art antique</b>		
> Grecs et indigènes en Occident		O. de Cazanove/A. Duplouy
> Sculpture grecque		F. Prost
> Orient hellénistique et romain II : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale		F. Villeneuve
>Sanctuaires et territoires en Gaule romaine		O. de Cazanove / L. Laüt
<b>Histoire de l'art médiéval</b>		
> Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'Orient		I. Rapti
>Archéologie et Histoire de l'art byzantin		D. Pieri / S. Brodbeck
> Art et archéologie islamiques		A. Northedge
>Questions d'histoire de l'art médiéval		A.O. Poilpré
<b>Histoire de l'art des temps modernes</b>		
>Peinture en Europe du Nord XVII <sup>e</sup> siècle		C. Nativel
Renaissance italienne		P. Morel
>Histoire des musées européens : muséologies et discours nationaux XVIII <sup>e</sup> s.		D. Poulot
>Actualités du patrimoine		A. Bertinet
Art italien 1300-1450		A.-L. Imbert
<b>Histoire de l'art contemporain</b>		
Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain		P. Wat
Questions d'actualité		P. Dagen
>Peindre le quotidien : aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX <sup>e</sup> et du XX <sup>e</sup> siècle (cours suspendu en 2014/2015)		E. Pernoud
Peinture et cinéma		P. de Haas
Études culturelles (XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècles)		P. Rousseau
L'art en Allemagne dans la première moitié du XX <sup>e</sup> siècle		C. Wermester
Histoire de la critique d'art, 1850-1900		C. Méneux
Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture		J.-Ph. Garric
Actualités de la recherche en histoire de l'architecture		E. Marantz / J.-Fr. Cabestan
Histoire de la photographie méthodologie de la recherche		M. Poivert
La peinture romantique		J. Ramos
L'art en Europe 1870-1945 : circulation, médiation, réception		M. Gispert
<b>Histoire des arts de l'Afrique</b>		
>Archéologie de l'Afrique subsaharienne		M. Gutierrez
<b>Option droit</b>		
Propriété littéraire et artistique		T. Azzi
<b>UE 3 : Langues</b>	<b>Coefficient : 1 Crédits : 2</b>	<b>18h</b>
<b>UE 4 : Mémoire</b>	<b>Coefficient : 9 Crédits : 18</b>	

>Matière commune M1/ M2

# Master Recherche M 1 / Spécialité « Histoire de l'Art »

- Thèmes des cours -

## HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE

### SEMESTRE 1

#### Archéologie de la cité grecque

Responsable : Francis PROST

Ce séminaire, l'un des piliers de la formation à l'Archéologie grecque à l'Université Paris 1, propose une approche archéologique de la Cité des époques archaïque, classique et hellénistique, en réfléchissant sur l'apport de la culture matérielle dans la définition des espaces sociaux de la Grèce antique. Cette orientation n'exclut pas des conférences sur des découvertes particulièrement importantes n'ayant pas de rapport avec le thème. Durant le premier semestre de l'année 2014-2015, le thème retenu portera sur les espaces religieux et les espaces funéraires.

Réception des étudiants sur rendez-vous à l'adresse : [Francis.Prost@univ-paris1.fr](mailto:Francis.Prost@univ-paris1.fr)

Espace pédagogique interactif : <http://archeologie-grecque.univ-paris1.fr/>

#### Céramique et architecture grecques

Responsable : Francis PROST

Ce séminaire ouvert aux étudiants de M1 et M2, en Histoire de l'Art ou en Archéologie, a pour but de les initier aux grandes problématiques des formes, des structures, et des techniques de l'Architecture grecque et de l'histoire des techniques et des styles des Céramiques grecques de l'Antiquité. Durant le premier semestre 2014-2015, il s'agira d'une initiation aux grands problèmes de l'Architecture grecque. En prenant comme fil directeur le temple, ouvrage par excellence de l'art grec, les séances auront pour objectif de proposer une initiation aux principes, aux styles, à la chronologie et aux techniques de la construction grecque, et d'ouvrir la discussion sur les recherches récentes ou les travaux en cours sur les édifices sacrés de la Grèce antique.

Espace pédagogique interactif : <http://archeologie-grecque.univ-paris1.fr/>

#### Orient hellénistique et romain I

Responsable : François VILLENEUVE

RÉGIONS MÉDITERRANÉENNES : ÉGYPTE, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Introduction à la recherche récente sur les régions méditerranéennes de l'Orient (Grèce exclue) entre la conquête d'Alexandre et le IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. La série commence par la présentation des outils de recherche bibliographiques et numériques et des principaux centres et axes de recherche. Le cœur de la matière est constitué par l'actualité de la recherche archéologique et des publications sur la Syrie et le Liban actuels et sur la côte jusqu'à Péluse au bord du delta du Nil, avec une excursion jordanienne.

Cette unité d'enseignement s'adresse en priorité aussi bien à des « classiques » qui ont besoin de se familiariser avec le bassin oriental de la Méditerranéenne qu'à des orientalistes (Orient protohistorique ou islamique) intéressés par la période comprise entre Alexandre et Constantin.

Réception des étudiants le mardi à 14 heures, bureau 305, Centre Michelet

Espace pédagogique interactif : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=719>

#### Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines

Responsable : Olivier de CAZANOVE

À l'époque républicaine (509-27 av. J.-C.), Rome est inséparable de son contexte italien. La « romanisation » de l'Italie (un concept aujourd'hui remis en question), phénomène aux facettes multiples qui prélude à la formation du modèle impérial, se donne à voir de multiples manières (urbanisme, architecture, décor sculpté des sanctuaires, transformation des paysages, productions artisanales). Pour en rendre compte, il faut l'appréhender de plusieurs points de vue : pas seulement celui du vainqueur (Rome), mais aussi ceux des peuples sous son hégémonie : Étrusques, Latins, Italiques.

## SEMESTRE 2

### Grecs et indigènes en Occident

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Alain DUPLOUY

Le séminaire portera cette année sur la Lucanie. La Lucanie est une région antique du sud de l'Italie, qui recoupe aujourd'hui la Basilicate, le sud de la Campanie et le nord de la Calabre, traversant ainsi la péninsule italienne de part en part et joignant la côte tyrrhénienne à la mer ionienne. Cette région a connu au fil des siècles le développement de cultures matérielles originales à la rencontre des mondes grec, indigène et italique. Au-delà d'une approche littéraire et ethnique, nous développerons une approche archéologique et patrimoniale de la Lucanie préromaine (VIII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. avant J.-C.).

Espace pédagogique interactif : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=931>

### Sculpture grecque

Responsable : Francis PROST

L'objectif du cours est de donner les principaux jalons de l'histoire d'un art antique majeur, celui de la plastique grecque. Par l'étude des techniques et des matériaux — pierre, bronze, terre cuite —, mais aussi par un panorama des principales écoles de sculpture, des grands sculpteurs de l'âge classique ainsi que des courants de l'époque hellénistique, le cours se propose d'aborder les problèmes essentiels soulevés par cette documentation, dans une perspective artistique, archéologique et historique.

Réception des étudiants sur rendez-vous à l'adresse : [Francis.Prost@univ-paris1.fr](mailto:Francis.Prost@univ-paris1.fr)

Espace pédagogique interactif : <http://archeologie-grecque.univ-paris1.fr/>

### Orient hellénistique et romain II

Responsable : François VILLENEUVE

**RÉGIONS NON-MÉDITERRANÉENNES : NUBIE, MER ROUGE, ARABIE, MÉSOPOTAMIE, IRAN, ASIE CENTRALE**

C'est une introduction à la recherche archéologique récente sur les régions non-méditerranéennes de l'Orient hellénisé, entre conquête d'Alexandre et IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. : recherche fort tributaire des changements très rapides dans l'accessibilité ou l'inaccessibilité de nombreux pays du Moyen-Orient. Quelques secteurs sont abordés de façon approfondie : au premier chef le territoire actuel de l'Arabie Saoudite et ses grandes mers bordières, mer Rouge, golfe Arabo-persique et océan Indien. On rend compte aussi de l'intense renouveau des recherches sur l'Iraq du Nord et sur certains pays d'Asie centrale comme le Tadjikistan.

Cette unité d'enseignement s'adresse en priorité aussi bien à des « classiques » qui ont besoin de se familiariser avec le bassin oriental de la Méditerranéenne qu'à des orientalistes (Orient protohistorique ou islamique) intéressés par la période comprise entre Alexandre et Constantin.

**Réception des étudiants le mardi à 14 heures, bureau 305, Centre Michelet**

Espace pédagogique interactif : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=743>

### Sanctuaires et territoires en Gaule romaine

Responsables : Olivier de CAZANOVE et Laure LAÛT

Ce séminaire portera : d'une part sur les lieux de culte de la Gaule romaine (architecture et décor des temples et des bâtiments associés, offrandes en bois, tôle de bronze et pierre, pratiques cultuelles, approches intra-site) ; d'autre part sur l'insertion de ces lieux de culte dans les territoires de *civitates* (place dans le paysage physique et humain, relations avec le réseau des agglomérations et des voies, approches inter-site).

Espace pédagogique interactif : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=716>

## SEMESTRES 1 & 2

### Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'orient

Responsable : Ioanna RAPTI

**SEMESTRE 1 : CRÉATIONS, MUTATIONS ET TRADITIONS BYZANTINES EN GRÈCE LATINE ET DANS L'ORIENT DES CROISADES (CRÈTE VÉNITIENNE, MORÉE, CILICIE ARMÉNIENNE**

**SEMESTRE 2 : CRÉATION ET TRANSMISSION DE PROCÉDÉS ARTISTIQUES DANS L'ORIENT BYZANTIN AU XI<sup>E</sup> SIÈCLE**

### Archéologie et Histoire de l'art byzantin

Responsables : Dominique PIERI et Sulamith BRODBECK

Ce séminaire sera consacré à l'actualité de la recherche en archéologie et en histoire de l'art byzantin. Ainsi, seront abordés quelques grands thèmes de l'archéologie protobyzantine comme l'architecture religieuse en Syrie du Nord ou les productions céramiques dans le bassin oriental de la Méditerranée. En histoire de l'art, nous nous intéresserons aux décors monumentaux byzantins de Sicile et d'Italie du Sud, à travers quelques thèmes précis : les chantiers des décors en mosaïque, les programmes iconographiques entre Orient et Occident, le rôle des images dans la structuration de l'espace sacré, etc. Seront pris en considération les grands décors en mosaïque (Chapelle Palatine de Palerme, Cefalù, Monreale), mais aussi des décors peints inédits en Sicile, en Calabre et en Pouille. Tout au long de l'année, les outils bibliographiques et méthodologiques nécessaires à la recherche seront donnés aux étudiants pour la réalisation de leur mémoire.

**Réception des étudiants le mardi de 14h00 à 18h00, bureau 120, INHA**

Espace pédagogique interactif : <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=815>

Site Internet : <http://byzance.univ-paris1.fr/>

### Art et archéologie islamiques

Responsable : Alastair NORTHEGGE

**ARCHÉOLOGIE MILITAIRE EN ISLAM & LE DÉCOR ARCHITECTURAL DE L'ISLAM**

Le séminaire propose chaque année un thème différent. Au premier semestre, on s'intéressera à l'archéologie militaire en Islam, ce que le matériel archéologique nous montre de la guerre dans le monde islamique. Au deuxième semestre, on se concentre sur les différentes méthodes de décor de l'architecture.

## SEMESTRE 1

*Les étudiants inscrits en Histoire de l'art médiéval d'Occident suivent obligatoirement les deux séminaires ci-dessous.*

### Le patrimoine médiéval à Paris

Responsable : Christiane PRIGENT

Histoire de Paris au Moyen Age. Les vestiges du patrimoine médiéval et les collections des musées.

### Questions d'histoire de l'art médiéval

Responsable : Florence JOURNOT

Le cours portera sur l'histoire de l'histoire de l'art médiéval permettant de mettre en perspective les approches actuelles ; il sera tenu compte lors des séances des sujets respectifs des étudiants. Rassemblées sur trois journées à l'INHA, les interventions d'invités venus de différentes institutions (CNRS, Université, Service des Monuments historiques...) seront l'occasion de débattre de l'évolution de la discipline et de ses liens aux autres sciences humaines, ainsi que des « retombées patrimoniales » du savoir.

## SEMESTRE 2

### Question d'histoire de l'art médiéval

Responsables : Anne-Orange POILPRE

#### Questions d'iconographie

Outre la méthodologie du mémoire et de la recherche en Master 1 et 2, le séminaire sera consacré à la figuration religieuse au Moyen Âge ainsi qu'aux relations instaurées entre l'image et son contexte matériel et symbolique. Des études de cas permettront d'analyser le rapport entre l'iconographie et l'espace cultuel, le texte ou l'objet, ainsi que le lien possible entre la figuration et le temps du rite liturgique.

## HISTOIRE DE L'ART DES TEMPS MODERNES

## SEMESTRES 1 & 2

### Peinture en Europe du Nord XVII<sup>e</sup> siècle

Responsable : Colette NATIVEL

PEINTURE MYTHOLOGIQUE ET PEINTURE ALLÉGORIQUE EN EUROPE DU NORD DE LA FIN DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE AU DÉBUT DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : LE NORD ET L'ANTIQUÉ

## SEMESTRE 1

### Les nouvelles approches savantes du patrimoine

Responsable : Dominique POULOT

Voir page 49

### Architecture domestique et patrimoine

Responsable : Jean-François CABESTAN

#### Habitat et patrimoine

Voir page 26

### Problèmes de méthodes en histoire de l'art moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

Responsable : Etienne JOLLET

Il s'agit d'une initiation à la recherche en histoire des arts des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. On présentera les méthodes, les fonds de documentation les plus importants (archives, centres de documentation des musées, bibliothèques, sites internet, etc.), ainsi que certaines notions fondamentales de l'époque (« art », « artiste », « style », « genre », etc.)

### Renaissance italienne

Responsable : Philippe MOREL

#### SÉMINAIRE DE MÉTHODOLOGIE

Le séminaire de méthodologie portera, dans un premier temps, sur des ouvrages de référence, des questions fondamentales ou des exemples représentatifs de problématiques actuelles, pour l'histoire de l'art italien de la Renaissance et, dans un second temps, sur un état de la question concernant certains des sujets abordés par les étudiants dans leur mémoire.

## L'art de la Renaissance en France : questions d'iconographie et d'iconologie

Responsable : Luisa CAPODIECI

« ...DORMIR, DORMIR ! PEUT-ÊTRE RÊVER ! » PEINDRE LES RÊVES À LA RENAISSANCE ENTRE FRANCE ET ITALIE

Comment représenter les rêves, ces visions fuyantes qui, selon la mythologie grecque, sont les enfants du Sommeil et les petits-enfants de la Nuit ? Bienfaisants, effrayants, énigmatiques, ils sont à la Renaissance des simulacres éphémères provenant d'un autre monde. Après avoir étudié l'année dernière les figures tutélaires d'Hypnos et de Morphée, on examinera cette année l'iconographie du rêveur, en la replaçant dans son contexte culturel et historique.

### SEMESTRE 2

#### RENAISSANCE ITALIENNE

Responsable : Philippe MOREL

**SÉMINAIRE DE RECHERCHE : LES SYSTÈMES DÉCORATIFS DANS L'ART ITALIEN DE LA RENAISSANCE**

Il s'agit, avec les systèmes décoratifs du XVI<sup>e</sup> siècle italien, d'analyser non pas les sources, les contenus ou les messages des grands décors de la période, mais la manière dont ces derniers sont mis en scène, énoncés et transmis. Autrement dit, c'est la grammaire propre au langage décoratif de l'époque qui sera prise en considération à travers ses modalités sémiologiques de fonctionnement et ses formes de réception. Les questions relatives aux types d'encadrement, aux supports, aux niveaux de représentation, à l'illusionnisme, au rapport au spectateur, seront au centre de cette réflexion. Partant de Raphaël et Michel-Ange, passant par Salviati, Vasari ou Zucchi, le séminaire ira jusqu'aux décors peints des Carracci, en se terminant, à titre de confrontation, avec quelques exemples italiens plus tardifs. Seront également examinés les décors en stuc et les miniatures de la période.

Le séminaire de recherche qui aura lieu chaque mercredi de 18h à 20h sera complété par une séance de méthodologie le jeudi, une semaine sur deux, qui s'adresse en priorité aux étudiants inscrits en master sous ma direction.

#### Histoire des musées européens : muséologies et discours nationaux XVIII<sup>e</sup> siècle

Responsable : Dominique POULOT

Voir page 49

**Réception des étudiants le jeudi sur rendez-vous à l'INHA**

#### Actualités du patrimoine

Responsable : Arnaud BERTINET

Voir page 49

#### Art italien 1300-1450

Responsable : Anne-Laure IMBERT

**L'ALLÉGORIE POLITIQUE DANS L'ITALIE DE LA PREMIÈRE RENAISSANCE**

Terrain de débats et d'affrontements politiques, l'Italie de la première Renaissance a largement usé de l'allégorie comme modalité d'une « propagande visuelle ». A travers une série d'exemples du Trecento (programmes commandés par Cola di Rienzo à Rome, fresques des palais publics communaux de Pérouse, Florence, ou Sienne) au Quattrocento (Camera picta de Mantegna à Mantoue, etc.), ce séminaire mettra en valeur la constitution de réseaux d'images qui fondent un authentique langage du politique et fera le point sur les dernières avancées de la recherche.

## SEMESTRES 1 &2

### Problèmes de méthode en histoire de l'art contemporain XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup>

Responsable : Pierre WAT

Il s'agit d'un séminaire d'initiation aux problématiques et aux méthodes de recherche, mettant l'accent sur la méthodologie du mémoire, l'élaboration d'une problématique, la construction du plan, les différentes étapes de la rédaction, en tenant compte des spécificités de la période contemporaine.

### Questions d'actualité

Responsable : Philippe DAGEN

Initiation à l'actualité de l'art considérée de plusieurs points de vue : analyse de la création, biographie et itinéraire des artistes, tendances des foires et biennales, discours critiques et historiques, situation internationale du marché, situation des institutions. L'accent est mis sur la fréquentation des lieux où se joue cette actualité afin de se familiariser avec le monde de la création d'aujourd'hui.

Réception des étudiants le vendredi de 9 h à 11 h à l'INHA

### Peinture et cinéma

Responsable : Patrick de HAAS

Depuis les années 1910, de nombreux artistes (de Léger à Warhol, de Duchamp à Sharits...) posent des questions qui rencontrent celles du cinématographe : le mouvement, la mécanique, la série, le montage, le cadrage, la temporalité... On étudiera comment le cinéma a marqué de son empreinte certaines recherches picturales, et comment des artistes venus des arts plastiques ont réalisé des films en ouvrant le cinéma à l'expérimentation.

### Études culturelles (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)

Responsable : Pascal ROUSSEAU

#### ART ET SCIENCES

Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiant(e)s avec les nouvelles méthodes d'histoire de l'art, en particulier dans le courant des études culturelles. Il s'agira de montrer comment il est possible d'inscrire la production artistique d'une époque dans un contexte culturel élargi (sciences, culture populaire) au-delà du projet moderniste d'une autonomie formelle de l'œuvre d'art. L'accent sera mis sur les liens entre production artistique et imaginaires scientifiques. L'analyse portera sur quelques exemples de relations (optique, anatomie, psychopathologie, sciences occultes, nouvelles physiques de l'espace, etc.), regroupés autour de références bibliographiques (catalogues d'exposition, ouvrages, articles) au cours du premier semestre, et consolidés par des approches plus monographiques au cours du second semestre.

### L'art en Allemagne dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle

Responsable : Catherine WERMESTER

La période sera abordée sous un angle particulier chaque année. Les thèmes choisis seront en outre le prétexte à l'étude de points de méthode.

### Histoire de la critique d'art, 1850-1900

Responsable : Catherine MENEUX

#### MÉTHODES D'ANALYSE ET PROBLÉMATIQUES

Le séminaire est centré sur la méthodologie du mémoire de Master 1 et l'histoire de la critique d'art au XIX<sup>e</sup> siècle. Son objectif est de sensibiliser les jeunes chercheurs aux méthodes et aux problématiques spécifiques à l'étude de la critique d'art, tout en esquisant une histoire des débats et l'évolution des critères de jugement dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## SEMESTRE 1

### Peindre le quotidien : aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle

Responsable : Emmanuel PERNOUD

«Ah ! que la Vie est quotidienne...» s'écriait le poète Jules Laforgue en 1885. Tant en littérature qu'en peinture, l'art de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'est penché sur le phénomène de la routine, avec des œuvres consacrées au déroulement du quotidien dans la vie privée et dans l'espace public, avec ses scènes d'intérieur et ses tableaux urbains qui scrutent les temporalités grises de la répétition et de l'attente. Nous retracerons cet essor de la quotidienneté dans la peinture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, en nous attardant à certains de ses motifs emblématiques (cafés, transports en commun, squares, bancs publics...) et de ses représentants majeurs, entre autres Caillebotte, Vuillard, Vallotton, Hopper.

Réception des étudiants le mercredi de 12h à 13h et de 16h à 18h, bureau 121, INHA

### L'architecture et l'imprimé 1771-1914

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 27.

### Écrits d'architectes et histoire de l'architecture contemporaine (XX<sup>e</sup> siècle)

Responsable : Éléonore MARANTZ

Voir page 27

### Thèmes de la modernité au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Responsable : Carmen POPESCU

LECTURES CROISÉES DE L'ARCHITECTURE EN TANT QUE VECTEUR ET SYMPTÔME

Voir page 27

### Histoire et esthétique de la photographie

Responsable : Michel POIVERT

PHOTOGRAPHIE ET DÉMOCRATIE 3

Pour la troisième année, le séminaire commun M1-M2 porte sur les relations entre photographie et démocratie. Le photographe est-il une figure démocratique ? Enquête dans la littérature, la presse, l'illustration et le cinéma ou la BD : comment est représenté le photographe ? Quelles valeurs incarne-t-il ? Comment se pose la figure de l'auteur et du créateur ? Celle de l'informateur et du journaliste ? Celle de l'autorité et du judiciaire ? Celle du voyeur et du fétichiste ? Bref, quelques sont les imaginaires du photographe et comment s'articulent ces imaginaires avec l'idéal démocratique de la photographie ?

### Objet, Art, Territoires

Responsable : Stéphane LAURENT

HISTOIRE DES ÉCHANGES ARTISTIQUES

Fondé sur le principe d'une approche décloisonnée et ouverte, l'objectif de ce cours est d'approfondir les relations que les types de représentation artistique entretiennent entre eux ainsi que les rapports que nouent les arts issus de contextes économiques et culturels différents. Il s'intéresse, par exemple, aux phénomènes d'interdisciplinarité (production d'objets par les artistes, commande d'ornements et de décors par les architectes) ou de synthèse/unité des arts. Le programme sera traité sur deux ans et est accessible aux étudiants de master 1 et 2.

## Méthodes de recherches technologiques

Responsable : William WHITNEY

Les œuvres que vous allez étudier dans le cadre de vos mémoires en M1 et M2 ont une existence matérielle. Comment étudier cette matérialité ? Comment situer cette matérialité par rapport à une étude de l'existence des objets qui constituent vos corpus, de leur histoire ? Comment étudier la Technologie face à l'Histoire ?

Il y a quatre laboratoires publics du Ministère de la culture qui s'occupent des œuvres des collections nationales : le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques (LRMH), le Centre de Recherche Collections (CRCC), le Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF) et le Laboratoire du Musée de la Musique. Nous allons aborder la nature de l'information générée par ces laboratoires ainsi que les moyens de l'exploiter selon vos sujets de recherches.

## SEMESTRE 2

### Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 28.

### Actualités de la recherche en histoire de l'architecture

Responsables : Éléonore MARANTZ et Jean François CABESTAN

Voir page 28

### Histoire de la photographie méthodologie de la recherche

Responsable : Michel POIVERT

Ce cours de Master est consacré à la formation à la recherche en histoire de la photographie. Enquête bibliographique, approche des collections et des archives, analyse des matériaux photographiques (images et objets), information sur l'actualité scientifique et culturelle accompagne la direction des travaux de master. Un partenariat avec la Maison du Geste et de l'Image (MGI) et la Société française de photographie (SFP) permet des rencontres en séances publiques avec des photographes contemporains et un travail d'écriture critique.

### La peinture romantique

Responsable : Julie RAMOS

#### LE TABLEAU VIVANT : UNE PRATIQUE HYBRIDE DE L'ART

Communément défini comme un arrangement de personnes vivantes reproduisant une composition artistique, que ce soit une peinture, une sculpture, une estampe ou une scène littéraire, le tableau vivant questionne les frontières et les définitions traditionnelles de l'art. Le séminaire examinera ce que l'on identifie souvent comme l'« âge d'or » de cette pratique au XIX<sup>e</sup> siècle en Europe. Nous y interrogerons sa réactivation à la lumière de ses sources plus anciennes et de ses évolutions ultérieures.

### L'art en Europe 1870-1945 : circulation, médiation, réception

Responsable : Marie GISPERT

Ce séminaire se propose de réfléchir au fonctionnement des relations artistiques et culturelles en Europe de la diffusion européenne du réalisme à l'après seconde guerre mondiale. Plus qu'une histoire des avant-gardes à caractère européen, il s'agira de comprendre comment les œuvres, les artistes, les manifestes ont pu circuler en Europe et quel impact a eu leur diffusion dans les différents pays. Mettant en place des notions propres à la médiation artistique, ce séminaire ne visera pas à l'exhaustivité mais mettra en lumière expositions, artistes, médiateurs, réseaux ou événements qui ont marqué l'histoire des relations artistiques.

## Peindre le quotidien : aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle

Cours suspendu en 2014/2015

### HISTOIRE DES ARTS DE L'AFRIQUE

#### SEMESTRE 1

##### Arts de l'Afrique subsaharienne

Cours suspendu en 2014/2015

#### SEMESTRE 2

##### Archéologie de l'Afrique subsaharienne

Responsable : Manuel GUTIERREZ

La ligne directrice de l'enseignement est le croisement, la multiplication des méthodes d'approche des sociétés anciennes, l'esprit général, celui d'un dépassement définitif du cloisonnement entre les études conduites par le monde anglophone, germanophone et francophone. L'identification et la mise en pratique des méthodes analytiques sont aussi au cœur des enseignements à ce niveau. Des thèmes particuliers traitant de la Préhistoire, des Africanismes et de méthodologie en Archéologie et Histoire des arts seront traités lors de séminaires spécifiques, quelques samedis par semestre, ouverts aux étudiants en Master et aux doctorants. Ils auront lieu au Musée du Quai Branly.

### AMÉRIQUE PRÉCOLOMBIENNE

#### SEMESTRE 1

##### Archéologie et arts de la Mésoamérique

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

**ARCHÉOLOGIE DU CENTRE ET DE L'OCCIDENT DU MEXIQUE**

Après une introduction méthodologique, les différentes étapes de l'histoire de l'américanisme seront parcourues en mettant l'accent sur les spécificités méthodologiques et les aspects théoriques. Seront abordés dans la suite du cours plusieurs thèmes en lien avec l'actualité de la recherche, plus particulièrement dans les régions centrales et occidentales du Mexique.

**Réception des étudiants le mercredi de 12h à 13h.**

#### SEMESTRE 2

##### Journées des Masters

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Les Journées des Masters réunissent les étudiants de M1 et de M2 inscrits en Archéologie Précolombienne ou en Histoire de l'Art (**pour ces derniers, ce séminaire n'est pas inscrit dans la maquette et ne donne droit à aucun crédit ECTS**). Un thème est défini pour chacune des Journées en fonction des sujets abordés dans les mémoires. La journée débute généralement par une conférence d'une personnalité invitée, mais le thème de la journée pourra être également être illustré par des objets appartenant aux collections, une partie du cours s'effectuant dans les salles aménagées des réserves. Les étudiants présenteront ensuite l'avancée de leurs travaux au sein de groupes de réflexion thématiques, regroupant M1 et M2. Les thèmes abordés en 2014-2015 seront définis à la rentrée en fonction des sujets de recherche des étudiants inscrits et affichés salle 323.

\* OPTION CONSERVATION PRÉVENTIVE \*

**SEMESTRE 1**

**Notions fondamentales de la conservation**

Responsable : Denis GUILLEMARD

L'objectif de ce cours est de sensibiliser les étudiants d'histoire de l'art à la matérialité des œuvres et à leur sensibilité aux facteurs de dégradation. Ce cours peut être complété au semestre 2 par un stage d'un mois minimum en institution patrimoniale. Le rapport rédigé à l'issue de ce stage en permet la validation (UE 2 du semestre 2).

\* OPTION DROIT \*

**SEMESTRE 1**

**Droit de la culture**

Responsable : C. PAUTI

Espace pédagogique interactif : <https://cours.univ-paris1.fr/enrol/index.php?id=180>

**SEMESTRE 2**

**Propriété littéraire et artistique**

Responsable : Tristan AZZI

La première partie du cours est consacrée à la définition des monopoles intellectuels qui composent le droit de la propriété littéraire et artistique. Le droit d'auteur est d'abord étudié au travers de son objet (quelles sont les œuvres protégeables?), puis de son titulaire (qui peut prétendre à la qualité d'auteur?) et enfin de son contenu (quels en sont les attributs moraux et patrimoniaux?). Sont ensuite analysés les droits voisins conférés aux artistes-interprètes, aux producteurs de films et de disques et aux chaînes de radio et de télévision, ainsi que le droit *sui generis* dont sont investis les producteurs de bases de données. La seconde partie du cours porte quant à elle sur la réalisation de ces différents monopoles intellectuels : réalisation positive d'une part, dans la mesure où les titulaires de droits passent des contrats d'exploitation avec divers opérateurs (éditeurs, producteurs, etc.) ; réalisation négative d'autre part, qui consiste à agir en contrefaçon lorsque les droits sont violés.

## **MASTER RECHERCHE (M 1)**

- Spécialité « Histoire de l'Art »
- Spécialité « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire de l'Art / philosophie »

# Master1 Recherche Parcours « Histoire de l'Architecture »

## - Organisation des enseignements –

**RESPONSABLE : JEAN-PHILIPPE GARRIC**

<b>Semestre 1</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
<b>UE 1 :</b>	<b>Séminaire du directeur de recherche</b>	<b>Coefficient : 7</b>	
	<b>Crédits : 14</b>	<b>24 h</b>	
	L'architecture et l'imprimé 1771-1914		J.-Ph. Garric
<b>UE 2 :</b>	<b>2 cours obligatoires au choix</b>	<b>Coefficient : 7</b>	
	<b>Crédits : 14</b>	<b>48 h</b>	
	Écrits d'architectes et histoire de l'architecture contemporaine (XXe siècle)		E. Marantz
	Architecture domestique et patrimoine		J.-Fr. Cabestan
	Thèmes de la modernité au XIXe-XXe siècles		C. Popescu
<b>UE 3 :</b>	<b>Langue</b>		<b>Coefficient : 1</b>
	<b>Crédits : 2</b>		

<b>Semestre 2</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
<b>UE 1 : Séminaire du directeur de recherche</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Crédits : 6</b>	<b>24h</b>
	Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture		J.-Ph. Garric
<b>UE 2 : Un séminaire ou un stage</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Crédits : 4</b>	
	<b>24h</b>		
	Actualités de la recherche en histoire de l'architecture		E. Marantz/J.-Fr. Cabestan
<b>UE 3 :</b>	<b>Langue</b>		<b>Coefficient : 1</b>
<b>UE 4 :</b>	<b>Mémoire</b>		<b>Coefficient : 9</b>

> Matière commune M1/ M2

# Master 1 Recherche Spécialité « Histoire de l'Architecture »

- Thèmes des cours -

## SEMESTRE 1

### L'architecture et l'imprimé 1771-1914

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Depuis la Renaissance et l'invention de l'imprimerie, l'architecture européenne se déploie conjointement dans les édifices et des espaces bâtis et dans l'imprimé. Des architectes de premier plan, comme Palladio s'engagent sur les deux terrains. Mais ce mouvement s'accélère à la période contemporaine. Les architectes connus, tels Ledoux, Percier ou Viollet-le-Duc, ne sont alors que la partie visible d'un mouvement de fond ou l'objet même de la création architecturale est à la fois matériel et médiatique.

### Écrits d'architectes et histoire de l'architecture contemporaine (XX<sup>e</sup> siècle)

Responsable : Éléonore MARANTZ

Ce séminaire invite les jeunes chercheurs à réinterroger l'histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle au prisme des écrits ayant nourri le débat sur la création contemporaine. A partir d'études de cas, il s'agit de comprendre comment théories et pratiques s'articulent, mais aussi de présenter les différents courants de l'historiographie de façon à initier les étudiants aux problématiques spécifiques à leur domaine de recherche.

### Architecture domestique et patrimoine

Responsable : Jean-François CABESTAN

#### Habitat et patrimoine

Si les cours s'attachent à rendre compte des périodes les plus obscures de l'histoire de l'habitat parisien, l'un des enjeux de ce séminaire est d'inviter les étudiants à adopter un point de vue contemporain sur le devenir des édifices appartenant à un passé même récent, de même que sur les conditions de leur mise en valeur et de leur transmission aux générations futures. Des visites de chantiers et de réalisations récentes sont régulièrement programmées. Les étudiants sont en outre admis par roulement à assister aux séances de la Commission du Vieux Paris.

Site internet : [www.jeanfrancoiscabestan.com](http://www.jeanfrancoiscabestan.com)(rubrique « enseignements»)

### Thèmes de la modernité au XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Responsable : Carmen POPESCU

#### RÉCUPÉRER HISTOIRE ET TRADITION À L'ÂGE DE LA RUPTURE MODERNE

Partant de l'idée énoncée par Hannah Arendt que la modernité repose sur une rupture d'avec la tradition, le cours analysera quelles ont été les réactions de l'architecture afin de remédier à cette rupture. Ainsi, il regardera de près les situations de récupération du passé – qu'il soit compris en tant qu'histoire ou en tant que tradition – se focalisant surtout sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Pour placer la démarche des modernistes dans le contexte de son historicité, il abordera également – même si de manière plus brève – les réponses apportées au XIX<sup>e</sup> siècle. Confrontant l'objet architectural aux textes qui le mettent en scène, le cours considérera historicisme et syndrome taxinomique des expositions universelles en tant que racines d'une passion (parfois totalement dissimulé) que le modernisme allait développer pour le passé. Il fera cela en jouant sur le double regard centre(s)/ périphérie(s).

Réception des étudiants sur rendez-vous ([crm@noos.fr](mailto:crm@noos.fr))

## SEMESTRE 2

### Formes et fonctions de l'histoire de l'architecture

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

De par la double nature livresque et pratique de leur discipline, les architectes ont beaucoup œuvré eux-mêmes à la rédaction de l'histoire de l'architecture, qui s'est ainsi écrite en étroite interrelation avec les productions et les enjeux contemporains. Qu'il s'agisse de fonder une politique patrimoniale ou de justifier une tendance de la création architecturale, l'historien par les choix qu'il opère et les interprétations qu'il propose s'engage pour une façon de voir et de comprendre l'architecture.

### Actualités de la recherche en histoire de l'architecture

Responsables : Éléonore MARANTZ et Jean François CABESTAN

Ce séminaire propose deux axes développés en alternance, une semaine sur deux :

L'un, dirigé par Éléonore MARANTZ : **Méthodes et actualité de la recherche en histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle**

Ce séminaire a pour objectif de familiariser les étudiants avec les méthodes de la recherche en histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle. Par la participation à diverses manifestations scientifiques, il les invite aussi à prendre connaissance de l'actualité de ce champ de recherche de façon à en comprendre les problématiques spécifiques et les enjeux.

L'autre, dirigé par Jean François CABESTAN, propose de rendre compte de plusieurs aspects des avancées récentes en matière de recherche en histoire de l'architecture, sans prétendre à une exhaustivité qui n'a pas de raison d'être. Il s'agit notamment de dépasser les cloisonnements intellectuels hérités de l'enseignement de cette discipline et de la rupture des débuts du XX<sup>e</sup> siècle, d'où il résulte que les spécialistes de la période contemporaine ne se soucient guère de ce qui s'est passé avant, et vice-versa.

L'intervention de personnalités extérieures, des journées d'étude et des visites de bâtiments pourront être proposées dans ce cadre.

## **MASTER RECHERCHE (M 1)**

- Spécialité « Histoire de l'Art »
- Spécialité « Histoire de l'Architecture »
- Parcours « Histoire de l'Art /Philosophie »

**Master 1**  
**Parcours « Histoire de l'art- Philosophie »**  
**Direction : Danièle Cohn & Étienne Jollet**

**FORMATION**

Ce parcours vise à opérer la convergence entre deux discours majeurs sur l'art. On tirera parti des tensions fondatrices de la culture occidentale : les rapports entre théorie et pratique, conceptualisation et empiricité, induction et déduction, définition et description, temporalité et atemporalité. L'intérêt est de prendre la mesure de la manière dont ces différentes approches se mêlent et s'enrichissent réciproquement : par la prise en considération de l'historicité des catégories, la conceptualisation du devenir des formes artistiques, l'intégration dans la pratique des discours théoriques.

On ne se propose donc pas de dispenser deux enseignements parallèles mais bien d'apporter aux étudiants d'une discipline les acquis de l'autre domaine ; de favoriser les échanges interdisciplinaires entre les enseignants-chercheurs dans un champ d'études, celui des arts visuels, qui possède une actualité singulière, du fait du rôle joué par l'image. Sont ainsi créées les conditions d'un possible dialogue entre une discipline majeure des humanités et une autre, plus jeune, qui compte parmi les plus attractives, eu égard à son objet mais aussi au renouvellement rapide de ses méthodes.

Cette formation, unique en France, ouverte aux étudiants détenteurs d'une licence, après examen de leur candidature, associe des enseignements d'histoire de l'art et de philosophie avec, pour celle-ci, un accent porté sur la philosophie de l'art. Un séminaire commun, dirigé au premier semestre par Danièle Cohn et au second par Etienne Jollet, assure la cohérence de l'ensemble. Il aura pour thème : « l'exemple ». Il s'agira de s'interroger sur ce qui constitue souvent un angle mort de la réflexion tant dans une démarche par concepts (en philosophie) que dans une approche par constitution de séries (en histoire). Il s'agira donc, pour les historiens de l'art, de s'interroger sur les caractéristiques épistémologiques de leur discipline.

**PERTINENCE ÉPISTÉMOLOGIQUE**

On se propose d'initier les étudiants d'Histoire de l'art aux démarches et aux objets de la philosophie contemporaine, tout en favorisant les échanges interdisciplinaires entre les enseignants-chercheurs dans ces deux champs d'études.

**SPÉCIFICITÉ DE L'OFFRE**

L'offre se différencie du master « Esthétique » proposé par l'UFR 04 par deux traits : l'articulation, dans le champ même de l'esthétique, de la philosophie de l'art et de la philosophie ; le lien entre philosophie et histoire de l'art. Au sein de l'offre parisienne, le master proposé par Paris IV se cantonne à la seule esthétique ; celui de l'EHESS ne comporte pas d'enseignements philosophiques. Le projet, en tout état de cause, est inédit à l'échelle nationale, mais fait déjà l'objet de l'intérêt de plusieurs institutions internationales.

**DÉBOUCHÉS**

Le parcours « Histoire de l'art et philosophie » du master Histoire de l'art a pour vocation de préparer les étudiants dans les meilleures conditions à divers débouchés professionnels : les métiers du patrimoine, en particulier via la préparation du concours de l'INP ; la recherche ; les postes de professeurs dans les écoles d'art, le master préparant idéalement à un doctorat d'esthétique ou d'histoire de l'art désormais requis ; le journalisme culturel.

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Total	Coeff.	Crédits
<b>Semestre 1</b>					
<b>UE n° 1 : Histoire et Théories de l'art</b> • Séminaire de D. Cohn	26 h			4	8
<b>UE n° 2 : Histoire de l'art (UFR 03)</b>					
1 séminaire à choisir parmi l'ensemble des séminaires de M1 : • Histoire de l'art antique • Histoire de l'art médiéval • Histoire de l'art des temps modernes • Histoire de l'art contemporain • Histoire des arts de l'Afrique • Histoire de l'art de la Mésoamérique • Histoire du cinéma	24h			5	10
<b>UE n° 3 : Philosophie (UFR 10)</b>					
1 séminaire à choisir à choisir parmi : • Philosophie de la connaissance ou du langage • Philosophie de l'art • Philosophie française contemporaine • Phénoménologie et psychanalyse • Philosophie morale • Philosophie des religions, métaphysique • Histoire de la philosophie ancienne, arabe et médiévale • Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26 h			5	10
<b>UE n° 4 : Langue</b>		18h		1	2
<b>Volume semestriel par étudiant</b>	76h	18h	94h		30
<b>Semestre 2</b>					
<b>UE n° 1 : Histoire et Théories de l'art</b> • Séminaire de Ph. Dagen	24 h			2	4
<b>UE n° 2 : Histoire de l'art (UFR 03)</b>					
1 séminaire à choisir parmi l'ensemble des séminaires de M1 : • Histoire de l'art antique • Histoire de l'art médiéval • Histoire de l'art des temps modernes • Histoire de l'art contemporain • Histoire des arts de l'Afrique • Histoire du cinéma	24h			2	4
<b>UE n° 3 : Philosophie (UFR 10)</b>					
1 séminaire à choisir à choisir parmi : • Philosophie de la connaissance ou du langage • Philosophie de l'art • Philosophie française contemporaine • Phénoménologie et psychanalyse • Philosophie morale • Philosophie des religions, métaphysique • Histoire de la philosophie ancienne, arabe et médiévale • Histoire de la philosophie moderne et contemporaine	26h			2	4
<b>UE n° 4 : Langue</b>		18h		1	2
<b>UE n° 5 : Mémoire</b>				8	16
<b>Volume semestriel par étudiant</b>	74h	18h	92h		30

Descriptif des cours de philosophie : [http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR10/master\\_1/livret\\_M1\\_2014-2015\\_V2.pdf](http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR10/master_1/livret_M1_2014-2015_V2.pdf)  
Le stage peut se substituer à l'enseignement de l'UE 1, 2 ou 3 après accord du directeur de Mémoire.

# Département des langues (SGEL)

Centre Pierre Mendès France

90, rue de Tolbiac

75013 Paris

7<sup>ème</sup> étage, bureau A702, ouvert de 9h30- 12h30 et 14h-16h30, fermé le vendredi après-midi

## Rentrée 2014-2015

Planning, test de niveau et ressources pédagogiques, tous les détails concernant le fonctionnement du Département des Langues : voir le site des langues : <http://langues.univ-paris1.fr>

**Inscriptions en langues** : sur serveur **RESERVALANG** pour les langues obligatoires et les bonus : **du jeudi 4 septembre au dimanche 27 septembre (23h59)**

- Pour les niveaux N1, N2, et N3 : Contrôle continu (fréquentation du TD) obligatoire, pas d'accès à l'examen terminal (ET)
- Pour les niveaux N4, N5, N6 et Master : choix possible entre le contrôle continu (fréquentation du TD) et l'examen terminal (ET)
- Passage du Contrôle continu (fréquentation du TD) à l'examen terminal : sur demande ECRITE (avec justificatif) adressée au responsable administratif du département des langues, avant le :  
vendredi 21 novembre 2014 à 12h30 pour le S1  
vendredi 27 mars 2015 à 12h30 pour le S2

### Examens de la session 1 :

Contrôle continu : les partiels ont lieu lors de la dernière semaine de TD de chaque semestre, soit celle du 15 décembre 2014 pour le S1 et celle du 13 avril 2015 pour le S2.

L'examen terminal du 1<sup>er</sup> semestre est un ECRIT

Dates : le samedi 10 janvier 2015 pour l'anglais et samedi 17 janvier 2015 pour les autres langues.

L'examen terminal du 2<sup>ème</sup> semestre est un ORAL (1h de préparation écrite en salle + 20 mn de passage à l'oral).

Dates : entre le **lundi 4 mai** et le **samedi 16 mai** 2015

Réservations des créneaux à distance sur serveur RESERVEXAM

### Examens de la session 2, dits « de rattrapage » :

En fonction du niveau et du semestre, les détails seront indiqués sur le site du département des langues.

Rattrapage du 1<sup>er</sup> semestre :

Niveaux 1, 2, 3 : Écrit d'1h30

Niveaux 4,5, 6 et Master : Oral (1h de préparation, 20 mn d'entretien)

Rattrapage du 2<sup>ème</sup> semestre :

Tous les niveaux 1 à 6 : Écrit d'1h30

Masters : Oral (1h de préparation, 20 mn d'entretien)

Dates des examens de rattrapage :

Écrits : samedi 20 juin 2015 pour l'anglais et samedi 27 juin 2015 pour les autres langues

Oraux : du 15 au 27 juin 2015. Réservation des créneaux sur RESERVEXAM

Les résultats des examens de la session 1 et 2 seront affichés sur votre ENT.

# Règlement de contrôle des connaissances du Master 1 Recherche

## I. GÉNÉRALITÉS

La première année de master est constituée de 2 semestres d'enseignement. Le nombre de crédits affectés à un semestre est de 30 pour l'ensemble des UE de ce semestre. Chaque enseignement et unité d'enseignement sont affectés d'un coefficient. L'échelle des coefficients et des crédits ECTS est identique.

Le mémoire auquel conduit cette 1<sup>e</sup> année de master constitue une initiation à la recherche.

Pour chaque semestre d'enseignement, l'examen comporte deux sessions.

## II. INSCRIPTIONS

**Pour être inscrit** dans une formation conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans l'un des deux domaines (ALL et SHS) correspondant à la licence d'Histoire de l'art et Archéologie (art. 11 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master).
- soit d'une des validations prévues aux articles L 613-3, L 613-4 et L 613-5 du code de l'éducation.

**L'inscription administrative** est annuelle (conformément aux dispositions nationales).

**L'inscription pédagogique** est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications, après accord du directeur de recherche, au plus tard dans les deux semaines qui suivent le début du semestre d'enseignement. Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut par ailleurs bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (voir site <http://www.univ-paris1.fr/etudiant/etudiants-salaries/>)

### **Inscription par transfert :**

Les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

Les demandes de transfert en vue de l'entrée en M1 peuvent être acceptées dans la limite de la capacité d'accueil sur avis favorable de la commission des transferts de l'UFR.

Les demandes de transfert liées à un changement d'orientation sont examinées par la commission d'équivalence de l'UFR.

**La validation des acquis et des acquis de l'expérience** fait l'objet d'une décision de la commission de validation des acquis, après examen du dossier constitué par le candidat. La décision de validation peut être conditionnelle et comporter, par exemple, l'obligation de suivre certains enseignements de licence.

La validation se fait par U.E. entières, ou par éléments constitutifs d'UE, sous la forme de dispenses, sans attribution de note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces U.E. ou E.C. n'entrent pas dans le calcul de la compensation.

La validation d'études effectuées en France ou à l'étranger fait l'objet d'une décision de la commission / jury de validation compétente de l'UFR.

## III. EXAMENS

**La première session d'examen** est organisée aussitôt après la fin des enseignements.

**La session de rattrapage** a lieu dans un délai de 15 jours minimum après les résultats de la session initiale. Un dispositif pédagogique de soutien arrêté par le conseil d'administration de l'établissement sur proposition du conseil des études et de la vie universitaire est mis en place. A défaut, la session de rattrapage a lieu deux mois au moins après la session initiale.

**La note attribuée** dans chaque matière à la deuxième session se substitue à celle obtenue lors de la première session.

Les épreuves de soutenance d'un mémoire ou d'évaluation d'un stage inclus dans la formation ont lieu en juin ou, à titre dérogatoire, sur avis du directeur de mémoire et sous réserve d'avoir validé toutes les autres UE, en septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves.

## IV. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

**L'appréciation des connaissances et des aptitudes** dans les U.E. constitutives d'un semestre résulte d'un contrôle continu et d'épreuves écrites anonymes, le cas échéant.

Elle peut aussi comporter

- des examens oraux, lesquels peuvent être éventuellement remplacés par des tests écrits anonymes,
- la rédaction d'un mémoire,
- un stage,
- un projet tutoré.

**La soutenance du mémoire de recherches** (rédaction de 50 à 70 pages environ, hors bibliographie, et accompagné d'annexes le cas échéant) a lieu en juin (ou en septembre à titre dérogatoire, cf. supra). Le jury est formé de deux membres, dont au moins un enseignant-chercheur de l'UFR 03, qui dirige les travaux ; le 2<sup>e</sup> membre peut également être, le cas échéant, un chercheur ou un enseignant-chercheur extérieur à l'UFR. En fonction des besoins d'encadrement spécifiques pour le sujet de mémoire, le jury peut s'adjoindre un 3<sup>e</sup> membre choisi en fonction de son expertise. La soutenance en juin est indispensable si l'étudiant souhaite pouvoir bénéficier de la seconde session d'examens qui se déroule courant juin.

Sur dérogation, le contrôle des connaissances et des aptitudes des étudiants engagés dans la vie professionnelle ou dans l'impossibilité absolue d'assister aux travaux dirigés et aux séminaires et qui en ont été dispensés est effectué sous la forme d'examens terminaux écrits et oraux pour l'ensemble des matières faisant l'objet de contrôle continu ou pour une ou plusieurs matières faisant l'objet de contrôle continu.

**L'assiduité** aux travaux dirigés et conférences de méthode est obligatoire. Toute difficulté d'assiduité doit être signalée à l'enseignant en charge du séminaire dès que le problème se pose. Il ne peut être toléré plus de trois absences motivées par semestre, sous peine d'être considéré comme défaillant. La limitation ci-dessus n'est pas applicable en cas de maladie de longue durée, de grossesse ou de handicap.

Les étudiants ont la possibilité, dans le cadre de leur cursus pédagogique, de réaliser un stage en dehors des périodes d'enseignement donnant lieu à la rédaction d'un rapport. Ce stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable du diplôme et est placé sous la tutelle d'un enseignant.

Dans les matières faisant l'objet d'une épreuve terminale et d'un contrôle continu, la part du contrôle continu dans la note finale est de 50%. Le contrôle continu doit comprendre au moins trois notes.

**Les épreuves écrites** organisées dans le cadre des travaux dirigés (« partiels ») bénéficient des mêmes conditions de correction et d'anonymat que les épreuves écrites visées au paragraphe 1.

## V. NOTATION DES ÉPREUVES

### Notes, coefficients, crédits

Chaque épreuve est notée sur 20.

### Bonifications

Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne.

Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre.

Les enseignements d'activités physiques et sportives ou les enseignements des activités culturelles, enfin les engagements citoyens, sont proposés au titre des bonifications dans toutes les formations de M1 quand ils ne figurent pas parmi les enseignements obligatoires ou optionnels du programme de la formation.

## VI. CAPITALISATION ET COMPENSATION

**Les crédits et les unités d'enseignement** peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.

**Unités d'enseignements** : les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve.

Sont capitalisables les éléments constitutifs d'unité d'enseignement pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne. Les crédits européens qui leur sont attachés sont acquis par l'étudiant.

**Semestre** : le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.

**Compensation annuelle** : elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.

**Pour le calcul de la moyenne**, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve

**La compensation** ne peut avoir lieu que si toutes les épreuves ont été effectivement passées.

**Validation des périodes d'études effectuées à l'étranger** : lorsque le projet a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

## VII. OBTENTION DU TITRE DE MAÎTRISE

Le jury délibère, à l'issue de la première année de master, en vue de la délivrance de la maîtrise Sciences Humaines et Sociales mention Archéologie.

**Pour obtenir la maîtrise**, l'étudiant doit avoir validé le semestre 1 et le semestre 2 du master 1, soit obtenir 60 crédits par les règles de compensation décrites précédemment.

En cas d'obtention, le diplôme est systématiquement édité.

**La validation du diplôme** est assortie des mentions suivantes :

- |   |       |
|---|-------|
| • Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à   | 10/20 |
| • Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à | 12/20 |
| • Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à       | 14/20 |
| • Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à  | 16/20 |

## VIII. JURY

Le jury comprend les enseignants-chercheurs qui ont participé à la notation des épreuves. Il statue souverainement sur les résultats de contrôle des connaissances et décide du résultat définitif en vue de la validation du semestre, des unités d'enseignement ou enseignements, et attribue le titre de maîtrise. Il peut décerner des points de jury.

Le président du jury est désigné par le président de l'Université ou, sur délégation, par le directeur de l'UFR responsable de la formation.

## IX. RÉGIMES SPÉCIAUX

Les étudiants handicapés et/ou présentant un problème de santé peuvent demander les dispositions prévues par la circulaire n° 2011-220 du 27/12/2011 (bulletin officiel n° 2 du 12 janvier 2012).

Des dispositions particulières sont arrêtées pour les étudiants suivant un enseignement à distance.

# CALENDRIER PÉDAGOGIQUE 2014/2015

## M2 Recherche

ENSEIGNEMENTS	
<b>1<sup>ER</sup> SEMESTRE</b>	Du lundi 22 septembre 2014 au samedi 20 décembre 2014
<b>2<sup>E</sup> SEMESTRE</b>	Du lundi 19 janvier 2015 au samedi 18 avril 2015
ÉCHÉANCES ADMINISTRATIVES	
<b>1<sup>ère</sup> session</b>	
<b>DÉPÔT DES MÉMOIRES</b>	Vendredi 5 juin
<b>DATE LIMITE DES SOUTENANCES</b>	Vendredi 26 juin
<b>2<sup>e</sup> session</b>	
<b>DÉPÔT DES MÉMOIRES</b>	Mardi 1 <sup>er</sup> septembre
<b>DATE LIMITE DESOUTENANCE</b>	Mardi 15 septembre

*Le non respect du calendrier entraîne des problèmes administratifs et juridiques dont l'UFR ne pourra être tenue ni responsable ni comptable.*

## **MASTER RECHERCHE (M 2)**

- **Spécialité « Histoire de l'Art »**
- **Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie »**
- **Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »**
- **Spécialité « Histoire de l'Architecture »**

## Master Recherche M 2 / Spécialité « Histoire de l'Art »

Les étudiants sont invités à prendre contact, dès le mois de septembre, avec leur directeur de mémoire afin de fixer avec lui les enseignements qui seront les plus utiles pour la réalisation du mémoire. Ils doivent en effet éviter de choisir, pour de simples convenances d'horaire ou d'emploi du temps, des UE dont les thèmes s'éloigneraient de leur spécialité.

Il faut par ailleurs noter que la plupart des cours du 2<sup>e</sup> semestre font suite à des enseignements du 1<sup>er</sup> semestre et ne peuvent être suivis isolément.

### - Organisation des enseignements -

**RESPONSABLE : PIERRE WAT**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS
<b>UE 1 : Cours du directeur de mémoire</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
<b>UE 2 : Un cours au choix</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
<b>Histoire de l'art antique</b>		
> Archéologie de la cité grecque		F. Prost
> Céramique et architecture grecques		F. Prost
> Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre		F. Villeneuve
> Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines		O. de Cazanove
<b>Histoire de l'art du Moyen-Âge et de Byzance</b>		
> Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'Orient		I. Rapti
> Archéologie et Histoire de l'art byzantin		D. Pieri / S. Brodbeck
> Art et archéologie islamiques		A. Northedge
Histoire de l'art du Moyen Age		C. Prigent
> Questions d'histoire de l'art médiéval		F. Journot
<b>Histoire de l'art des temps modernes</b>		
> Peinture en Europe du Nord XVII <sup>e</sup> siècle		C. Nativel
> Les nouvelles approches savantes du patrimoine Renaissance italienne		D. Poulot
		P. Morel
Histoire de l'art moderne (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) I		E. Jollet
<b>Histoire de l'art contemporain</b>		
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain		P. Wat
> Peindre le quotidien: Aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle		E. Pernoud
Être artiste au 20 <sup>ème</sup> siècle		Ph. Dagen
Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010)		P. Rousseau
Arts et Sociétés		L. Bertrand Dorléac
> Histoire et esthétique de la photographie		M. Poivert
> Objet, Art, Territoires		S. Laurent
> Méthodes de recherches technologiques		W. Whitney
<b>Histoire des arts de l'Afrique</b>		
> Arts de l'Afrique subsaharienne (cours suspendu en 2014/2015)		M. Murphy
<b>Histoire de l'architecture moderne ou contemporaine</b>		
Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées		J.-Ph. Garric
L'art du projet		E. Thibault (ENSA-Paris-Belleville)
<b>Histoire des arts précolombiens</b>		
> Archéologie et art de la Mésoamérique		B. Faugère

> Matière commune M1/ M2

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>
<b>INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS</b>		<b>NOMS DES INTERVENANTS</b>
<b>UE 1 : Cours du directeur de mémoire</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>
<b>UE 2 : Un cours au choix</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>
<b>Histoire de l'art antique</b>		
> Grecs et indigènes en Occident		O. de Cazanove/A. Duplouy
> Sculpture grecque		F. Prost
> Orient hellénistique et romain II : Nubie, Arabie, Mésopotamie, Iran, Asie centrale		F. Villeneuve
> Sanctuaires et territoires en Gaule romaine		O. de Cazanove/L. Laüt
<b>Histoire de l'art du Moyen-Age et de Byzance</b>		
> Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'Orient		I. Rapti
> Archéologie et Histoire de l'art byzantin		D. Pieri / S. Brodbeck
> Art et archéologie islamiques		A. Northedge
> Questions d'histoire de l'art médiéval		A.-O. Poilpré
Histoire de l'art de la fin du Moyen-Age/les commanditaires		C. Prigent
<b>Histoire des temps modernes</b>		
> Peinture en Europe du Nord XVIII <sup>e</sup> siècle		C. Nativel
Renaissance italienne		P. Morel
> Histoire des musées européens : muséologies et discours nationaux XVIII <sup>e</sup> s.		D. Poulot
> Actualités du patrimoine		A. Bertinet
<b>Histoire de l'art contemporain</b>		
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain		P. Wat
> Peindre le quotidien: Aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle (cours <b>suspendu en 2014/2015</b> )		E. Pernoud
Être artiste au 20 <sup>ème</sup> siècle		P. Dagen
Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010)		P. Rousseau
Arts et Sociétés		L. Bertrand Dorléac
Esthétique et critique de la photographie		M. Poivert
<b>Histoire des arts de l'Afrique</b>		
> Archéologie de l'Afrique subsaharienne		M. Gutierrez
<b>Histoire de l'architecture moderne ou contemporaine</b>		
Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées		J.-Ph. Garric
L'art du projet		E. Thibault (ENSA-Paris-Belleville)
<b>UE 3 : Mémoire</b>	<b>Coefficient : 8</b>	<b>Crédits : 24</b>

> Matière commune M1/ M2

# Master Recherche M 2 / Spécialité « Histoire de l'Art »

- Thèmes des cours -

## HISTOIRE DE L'ART ANTIQUE

### SEMESTRE 3

#### Archéologie de la cité grecque

Responsables : Francis PROST

Voir page 15

#### Céramique et architecture grecques

Responsable : Francis PROST

Voir page 15

#### Orient hellénistique et romain I

Responsable : François VILLENEUVE

RÉGIONS MÉDITERRANÉENNES : ÉGYPTE, SYRIE, PALESTINE, ANATOLIE, CHYPRE

Voir page 15

#### Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines

Responsable : Olivier de CAZANOVE

Voir page 15

### SEMESTRE 4

#### Grecs et indigènes en Occident

Responsable : Olivier de CAZANOVE et Alain DUPLOUY

Voir page 16

#### Sculpture grecque

Responsable : Francis PROST

Voir page 16

#### Orient hellénistique et romain II

Responsable : François VILLENEUVE

RÉGIONS NON-MÉDITERRANÉENNES : NUBIE, ARABIE, MÉSOPOTAMIE, IRAN, ASIE CENTRALE

Voir page 16

#### Sanctuaires et territoires en Gaule romaine

Responsable : Olivier de CAZANOVE et Laure LAÛT

Voir page 16

## SEMESTRES 3 & 4

### Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'orient

Responsable : Ioanna RAPTI

Voir page 17

### Archéologie et Histoire de l'art byzantin

Responsables : Dominique PIERI et Sulamith BRODBECK

Voir page 17

### Art et archéologie islamiques

Responsable : Alastair NORTHEGE

Voir page 17

## SEMESTRE 3

*Les étudiants inscrits en Histoire de l'art médiéval d'Occident suivent obligatoirement les deux séminaires ci-dessous.*

### Histoire de l'art du Moyen Âge

Responsable : Christiane PRIGENT

LA RÉHABILITATION DU MOYEN ÂGE AU XIX<sup>E</sup> ET DÉBUT DU XX<sup>E</sup> SIÈCLES

### Questions d'histoire de l'art médiéval

Responsable : Florence JOURNOT

Voir page 17

## SEMESTRE 4

*Les étudiants inscrits en Histoire de l'art médiéval d'Occident suivent obligatoirement les deux séminaires ci-dessous.*

### Questions d'histoire de l'art médiéval

Responsable : Anne-Orange POILPRE

Voir page 18

### Histoire de l'art de la fin du Moyen Age

Responsable : Christiane PRIGENT

LA CULTURE DES COMMANDITAIRES

## SEMESTRES 3 & 4

### Peinture en Europe du Nord XVII<sup>e</sup> siècle

Responsable : Colette NATIVEL

PEINTURE MYTHOLOGIQUE ET PEINTURE ALLÉGORIQUE EN EUROPE DU NORD DE LA FIN DU XVI<sup>e</sup> SIÈCLE AU DÉBUT DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE LE NORD ET L'ANTIQUÉ

### SEMESTRE 3

#### Les nouvelles approches savantes du patrimoine

Responsable : Dominique POULOT

Voir page 51

#### RENAISSANCE ITALIENNE

Responsable : Philippe MOREL

##### SÉMINAIRE DE MÉTHODOLOGIE

Le séminaire de méthodologie portera, dans un premier temps, sur des ouvrages de référence, des questions fondamentales ou des exemples représentatifs de problématiques actuelles, pour l'histoire de l'art italien de la Renaissance et, dans un second temps, sur un état de la question concernant certains des sujets abordés par les étudiants dans leur mémoire ou sur les recherches en cours de doctorants

#### Histoire de l'art moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)

Responsable : Etienne JOLLET

##### LE SOL ET LE FOND DANS LES ARTS DES TEMPS MODERNES (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Il s'agit de s'interroger sur la représentation du sol dans les arts de l'époque moderne, tant en sculpture qu'en peinture, avec un accent particulier sur la France de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le sol est en effet ce sur quoi reposent les figures agissantes ou non : à ce titre il est la condition nécessaire de la vraisemblance figurative comme ce qui est montré du monde physique; mais aussi la mesure des choses, comme dans le cas des vues perspectives organisées à partir d'un sol quadrillé; mais enfin ce sur quoi sont visibles les figures et les divers motifs, le sol étant alors similaire au fond sur lequel se détache la forme

### SEMESTRE 4

#### RENAISSANCE ITALIENNE

Responsable : Philippe MOREL

##### SÉMINAIRE DE RECHERCHE : LES SYSTÈMES DÉCORATIFS DANS L'ART ITALIEN DE LA RENAISSANCE

Il s'agit, avec les systèmes décoratifs du XVI<sup>e</sup> siècle italien, d'analyser non pas les sources, les contenus ou les messages des grands décors de la période, mais la manière dont ces derniers sont mis en scène, énoncés et transmis. Autrement dit, c'est la grammaire propre au langage décoratif de l'époque qui sera prise en considération à travers ses modalités sémiologiques de fonctionnement et ses formes de réception. Les questions relatives aux types d'encadrement, aux supports, aux niveaux de représentation, à l'illusionnisme, au rapport au spectateur, seront au centre de cette réflexion. Partant de Raphaël et Michel-Ange, passant par Salviati, Vasari ou Zucchi, le séminaire ira jusqu'aux décors peints des Carracci, en se terminant, à titre de confrontation, avec quelques exemples italiens plus tardifs. Seront également examinés les décors en stuc et les miniatures de la période.

Le séminaire de recherche qui aura lieu chaque mercredi de 18h à 20h sera complété par une séance de méthodologie le jeudi, une semaine sur deux, qui s'adresse en priorité aux étudiants inscrits en master sous ma direction.

## **HISTOIRE DES MUSÉES EUROPÉENS : MUSÉOLOGIES ET DISCOURS NATIONAUX XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Responsable : Dominique POULOT

Voir page 51

## **ACTUALITÉS DU PATRIMOINE**

Responsable : Arnaud BERTINET

Voir page 51

# **HISTOIRE DE L'ART CONTEMPORAIN**

## **SEMESTRES 3 & 4**

### **Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles**

Responsable : Pierre WAT

L'analyse de l'art contemporain met en jeu plusieurs démarches qui, réunies, construisent le jugement sur les œuvres d'art. Les artistes sont parfois interprètes de leur propre travail, les critiques construisent des jugements tributaires de l'évolution des idées, les historiens élaborent des notions ou des questions qui permettent d'étudier le passé. Toutes ces démarches n'aboutissent pas à un résultat équivalent mais signifient au contraire la dimension historique de tout jugement et la fonction de l'interprétation qu'elle soit déclarée en tant que telle ou au contraire implicite voire involontaire. A partir d'exemples, on cherchera à mettre en évidence la valeur d'interprétation dans le discours sur l'art.

### **Être artiste au vingtième siècle**

Responsable : Philippe DAGEN

Le cours pourrait s'intituler : portrait de l'artiste en renégat. On étudiera en effet des trajectoires qui, tôt ou tard, s'infléchissent si nettement que ces changements ont été perçus comme la négation de ce qui avait eu lieu auparavant. Le cas du « retour à l'ordre » de l'après-guerre est exemplaire. Mais ne sont pas moins des évolutions plus récentes, d'Henri Cartier Bresson à Martial Raysse et David Hockney. L'avant-gardiste est-il voué à renier ?

**Réception des étudiants le vendredi de 9h à 11h, INHA**

### **Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010)**

Responsable : Pascal ROUSSEAU

#### **ART ET CULTURES PSYCHIQUES (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLE)**

Ce séminaire analysera les liens historiques entre arts visuels, imaginaires de la communication et études psychiques (psychologie expérimentale, psychiatrie, psychanalyse, parapsychologie), en portant son attention sur la fascination des artistes pour des modes de transmission directe de la pensée. A partir de quelques grandes figures de la modernité, d'Edvard Munch à Sigmar Polke, il s'agira de comprendre comment cette utopie d'une transparence absolue des échanges aura un impact considérable sur la naissance de l'abstraction et le développement d'un art de l'entre-deux guerres, dominé par les leçons de l'automatisme surréaliste et le principe d'une « collectivisation des idées », mais aussi sur le devenir télépathique dans l'art conceptuel et psychédélique des années 1960-70, avant de resurgir aujourd'hui dans des pratiques contemporaines envoûtées par les technologies de la connaissance partagée et le développement des neurosciences.

## SEMESTRE 3

### Arts et Sociétés

Responsable : Laurence BERTRAND DORLEAC (IEP Paris)

#### GUERRES ET PAIX

À quel moment et pourquoi la guerre ne fut-elle plus seulement représentée comme lieu de l'héroïsme par excellence ? Quand les écrivains et les artistes firent tomber les grands chefs militaires de leur piédestal, à commencer par Napoléon qui incarnait les énormes batailles : il avait tué la guerre en l'exagérant, écrit Chateaubriand dans *Les mémoires d'Outre-Tombe*, ébauchées en 1809, juste avant *los desastres de la guerra* de Goya, série de gravures qui ouvre le grand musée des horreurs promis à la postérité. Quelque chose bascule alors dont témoignent beaucoup d'œuvres qui montrent désormais de plus en plus systématiquement toutes les facettes de la guerre. Ce séminaire reviendra à ces moments et lieux de guerres et de paix qui ont fait et défait l'univers visuel, grand fabricant de mémoire et de mentalités.

### Peindre le quotidien : aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle

Responsable : Emmanuel PERNOUD

Voir page 21

### Histoire et esthétique de la photographie

Responsable : Michel POIVERT

#### PHOTOGRAPHIE ET DÉMOCRATIE<sup>3</sup>

Voir page 21.

### Objet, Art Territoires

Responsable : Stéphane LAURENT

Voir page 21

### Méthodes de recherches technologiques

Responsable : William WHITNEY

Voir page 22

## SEMESTRE 4

### Peindre le quotidien : aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle

Cours suspendu en 2014/2015

### Arts et Sociétés

Responsable : Laurence BERTRAND DORLEAC (IEP Paris)

#### LES CHOSES

### Esthétique et critique de la photographie

Responsable : Michel POIVERT

Ce séminaire de master 2 propose à partir de dialogue avec des photographes l'initiation à l'écriture critique et esthétique sur la photographie. Le suivi de l'actualité de la création à partir des expositions permet d'apprécier les courants et les évolutions dans le domaine de la photographie contemporaine. Un partenariat avec la Maison du Geste et de l'Image (MGI) et la Société française de photographie (SFP) permet des rencontres en séances publiques avec des photographes contemporains et un travail d'écriture formant aux pratiques rédactionnelles.

## HISTOIRE DES ARTS DE L'AFRIQUE

### SEMESTRE 3

#### Arts de l'Afrique subsaharienne

Cours suspendu en 2014/2015

### SEMESTRE 4

#### Archéologie de l'Afrique subsaharienne

Responsable : Manuel GUTIERREZ

Voir page 23

## HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE MODERNE OU CONTEMPORAINE

### SEMESTRES 3 & 4

#### Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Voir page 54

#### L'art du projet

Responsable : Estelle THIBAULT (Paris-ENSA-Belleville)

Voir page 54

## HISTOIRE DES ARTS PRECOLOMBIENS

### SEMESTRE 3

#### Archéologie et arts de la Mésoamérique

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

ARCHÉOLOGIE DU CENTRE ET DE L'OCCIDENT DU MEXIQUE

Voir page 23

### SEMESTRE 4

#### Journées des Masters

Responsable : Brigitte FAUGÈRE

Voir page 23

## **MASTER RECHERCHE (M 2)**

- Spécialité « Histoire de l'Art »
- **Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»**
- Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »
  - Spécialité « Histoire de l'Architecture »

**MASTER 2 HISTOIRE DE L'ART "PARCOURS HISTOIRE DE L'ART / PHILOSOPHIE"**

Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Total	Coeff.	Crédits
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE n° 1 : Histoire de l'Art</b> 1 séminaire à choisir parmi l'ensemble des séminaires de M2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire de l'art antique</li> <li>• Histoire de l'art médiéval</li> <li>• Histoire de l'art des temps modernes</li> <li>• Histoire de l'art contemporain</li> <li>• Histoire des arts de l'Afrique</li> <li>• Histoire du cinéma</li> </ul>	24h			2	15
<b>UE n° 2 : Philosophie</b> 1 séminaire à choisir à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Philosophie de la connaissance et du langage</li> <li>• Philosophie de l'art</li> <li>• Philosophie française contemporaine</li> <li>• Phénoménologie et psychanalyse</li> <li>• Philosophie morale</li> <li>• Philosophie des religions, métaphysique</li> </ul>	19,5h			2	15
<b>Volume semestriel par étudiant</b>	43h30		43h30		30

<b>Semestre 4</b>					
<b>UE n° 1 : Histoire de l'Art</b> 1 séminaire à choisir parmi l'ensemble des séminaires de M2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Histoire de l'art antique</li> <li>• Histoire de l'art médiéval</li> <li>• Histoire de l'art des temps modernes</li> <li>• Histoire de l'art contemporain</li> <li>• Histoire des arts de l'Afrique</li> <li>• Histoire du cinéma</li> </ul>	24h			1	3
<b>UE n° 2 : Philosophie</b> 1 séminaire à choisir à choisir parmi : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Philosophie de la connaissance et du langage</li> <li>• Philosophie de l'art</li> <li>• Philosophie française contemporaine</li> <li>• Phénoménologie et psychanalyse</li> <li>• Philosophie morale</li> <li>• Philosophie des religions, métaphysique</li> </ul>	19,5h			1	3
<b>UE n° 3 : Mémoire</b>				8	24
<b>Volume semestriel par étudiant</b>	43h30		43h30		30

Descriptif des cours de philosophie : [http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR10/brochure/Livret\\_M2V3\\_2014-2015.pdf](http://www.univ-paris1.fr/fileadmin/UFR10/brochure/Livret_M2V3_2014-2015.pdf)

## **MASTER RECHERCHE (M 2)**

- Spécialité « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art – Philosophie de l'Art »
- **Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »**
  - Spécialité « Histoire de l'Architecture »

# Master Recherche M 2

## Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »

### - Présentation –

**La formation s'inscrit dans le développement récent des recherches sur les institutions et les arts, l'histoire des musées et du patrimoine, l'histoire des politiques culturelles. Elle entend développer une approche historique et anthropologique des phénomènes patrimoniaux, en termes d'institutions et d'organisations, d'appropriation et d'appartenance. La formation est ouverte à toutes les approches constitutives de l'histoire et de l'histoire de l'art ainsi qu'aux sciences du patrimoine.** Le Master recherche veut donner aux étudiants les connaissances et les outils qui leur permettront de mener à bien un travail de thèse. Cet objectif suppose des connaissances générales solides ainsi qu'une bonne maîtrise du champ culturel et de son environnement. A cet impératif s'ajoute celui de disposer de savoir-faire spécifiques en matière de recherche et de rédaction. Il s'agit donc de leur proposer une approche d'ensemble du domaine des musées, du patrimoine et des arts, et une présentation des recherches actuelles portant sur les institutions, les formes de médiation et les publics.

#### **DES PERSPECTIVES NEUVES POUR LES ÉTUDIANTS D'HISTOIRE DE L'ART**

Au sein de l'histoire de l'art, la formation initie à des problématiques marquées par un renouvellement international, encore peu développé en France. Le domaine de recherche, considéré dans son ensemble, est aujourd'hui en plein essor ; il offre des développements variés au sein de plusieurs disciplines, qui enrichissent le regard sur les œuvres.

#### **UNE POSSIBILITÉ D'ACCÈS AUX ÉTUDES DOCTORALES**

La formation a pour vocation de préparer aux métiers de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art, de l'histoire, et plus largement des sciences sociales. La formation permet d'accéder aux études doctorales, sous réserve d'acceptation du projet de thèse par l'École doctorale.

#### **UNE FORMATION POUR LES CONCOURS**

L'accès aux postes de responsabilité dans les musées français passe par les concours de recrutement – conservateur, attaché de conservation, assistant qualifié. La formation fournit en parallèle une culture de muséologie et d'initiation à la recherche qui permet de mieux maîtriser le champ des compétences requises.

#### **DES FONCTIONS NOUVELLES AU SEIN DES INSTITUTIONS**

L'objectif du diplôme est aussi la formation par la recherche de professionnels, en particulier des responsables d'études et de recherches dans les musées, et plus généralement des postes répondant à des fonctions nouvelles au sein des institutions patrimoniales.

#### **UN RÔLE DE CONSULTANT**

Les débouchés sont appelés à devenir de plus en plus importants au fur et à mesure que se développent les préoccupations de la muséologie, le souci de médiation à l'égard du public, comme le sens de la responsabilité à l'égard du patrimoine.

# Master Recherche M 2

## Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »

### - Organisation des enseignements -

**RESPONSABLE : DOMINIQUE POULOT**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>
Intitulés des UE et des enseignements		Noms des intervenants
<b>UE 1 :</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
> Les nouvelles approches savantes du patrimoine (24h)		D. Poulot
<b>UE 2 : Un cours au choix</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
Histoire et politique de l'archéologie (24h)		P. Ruby
> Méthodes de recherches technologiques (24h)		W. Whitney

>Matière commune M1/ M2

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>
Intitulés des UE et des enseignements		Noms des intervenants
<b>UE 1 :</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>
> Histoire des musées européens : muséologies et discours nationaux (XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> s.) (24h)		D. Poulot
<b>UE 2 : Un cours au choix</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>
>Actualités du patrimoine (24h)		A. Bertinet
Histoire de la mise en valeur du patrimoine dans les musées (24h)		D. Poulot / Y. Lintz
<b>UE 3 : Mémoire</b>	<b>Coefficient : 8</b>	<b>Crédits : 24</b>

>Matière commune M1/ M2

## Master Recherche M 2

### Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »

- Thèmes des cours -

#### SEMESTRE 3

##### Les nouvelles approches savantes du patrimoine

Responsable : Dominique POULOT

On tentera de donner une première esquisse d'une histoire intellectuelle de la conservation et de la transmission telle que l'histoire dite du patrimoine peut l'envisager. On rendra compte ce faisant des différentes recherches menées depuis une génération sur la notion de patrimoine. Quand se diffusent, particulièrement dans le monde académique anglophone, les matières telles que *Heritage studies* ou *Museum studies*, comment évolue simultanément l'histoire de l'art, entre études culturelles et études visuelles ? Quels sont les rapports entre pratique professionnelle et réflexion théorique à ce propos ?

Réception des étudiants le jeudi sur rendez-vous à l'INHA

##### Histoire et politique de l'archéologie

Responsables : Pascal RUBY

L'objectif de cet enseignement est de s'interroger sur le rôle et la place de l'archéologie dans la société, en particulier en examinant les périodes clés de l'histoire dans lesquelles l'archéologie a joué un rôle idéologique, mais aussi en s'intéressant aux différentes situations dans lesquelles l'interaction entre l'archéologie et la politique a été forte. On envisagera en parallèle l'histoire des « idées archéologiques », des notions et des concepts aujourd'hui couramment convoqués, et aux époques où certains se cristallisent et débouchent sur l'adoption de méthodes, d'outils et de théories particulières. Cet enseignement n'a de réel intérêt que pour les étudiants qui peuvent *effectivement* être présents aux séances pour y participer activement

Espace pédagogique interactif: <https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=870>

##### Méthodes de recherches technologiques

Responsable : William WHITNEY

Voir page 22

#### SEMESTRE 4

##### Histoire des musées européens : muséologies et discours nationaux XVIII<sup>e</sup> siècle

Responsable : Dominique POULOT

L'enjeu de la muséographie a été longtemps considéré comme purement national. Tel n'est plus le cas aujourd'hui, où le discours « global » s'impose partout. Mais les échanges internationaux ne sont pas une nouveauté: les faiseurs de musées ont toujours cherché des modèles à reproduire ou à altérer pour inventer leurs propres établissements. Une vaste circulation de textes et d'images est à l'œuvre à travers l'Europe et l'Amérique pour dessiner la meilleure institution possible depuis les Lumières.

Réception des étudiants le jeudi sur rendez-vous à l'INHA

##### Actualités du patrimoine

Responsable : Arnaud BERTINET

À travers l'étude critique et théorique d'expositions récentes, des dernières publications mais également des restaurations patrimoniales et rénovations muséales, ce séminaire cherche à fédérer les étudiants de Master en les faisant réfléchir à l'actualité patrimoniale. Cette analyse des réflexions actuelles sur le patrimoine matériel et immatériel, couplée à une mise en perspective historique, apparaît comme primordiale pour comprendre le domaine culturel et y assumer des responsabilités futures.

## Histoire de la mise en valeur du patrimoine dans les musées

Responsables : Dominique POULOT et Yannick LINTZ (conservateur, Musée du Louvre)

La présentation des collections, et par là même l'enjeu pédagogique, est un principe inhérent à la définition de l'institution muséale. Ce séminaire propose d'aborder quelques-unes des visions scientifiques et culturelles qui ont présidées à l'aménagement des musées en Europe depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre de visites dans des musées et de rencontres avec des professionnels (conservateurs de musées, commissaires d'exposition et architectes), il est l'occasion également de s'ouvrir aux questions concrètes de ce qui est aujourd'hui appelé « muséographie ».

## **MASTER RECHERCHE (M 2)**

- Spécialité « Histoire de l'Art »
- Parcours « Histoire de l'Art / Philosophie»
- Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »
  - Spécialité « Histoire de l'Architecture »

# Master Recherche2

## « Histoire de l'architecture »

- Organisation des enseignements -

**RESPONSABLE : JEAN-PHILIPPE GARRIC**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
<b>UE 1 : Séminaire du directeur de mémoire</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>	<b>24h</b>
Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées		J.-Ph. Garric	
<b>UE 2 : Cours</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>	<b>24h</b>
L'art du projet		E. Thibault (ENSA-Paris-Belleville)	

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>	
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS	
<b>UE 1 : Séminaire du directeur de mémoire</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>	<b>24h</b>
Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées		J.-Ph. Garric	
<b>UE 2 : Un séminaire à choisir ou stage</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>	<b>19h30</b>
L'art du projet		E. Thibault (ENSA-Paris-Belleville)	
<b>UE 3 : Mémoire</b>	<b>Coefficient : 8</b>	<b>Crédits : 24</b>	

## Master Recherche M 2 / Spécialité « Histoire de l'Architecture »

- Thèmes des cours -

### SEMESTRES 3 & 4

#### Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées

Responsable : Jean-Philippe GARRIC

Les trois principales catégories de sources de l'histoire de l'architecture découlent de la nature même de cette discipline. Ce sont, d'une part, celles qui documentent le processus de conception, permettant d'en saisir la genèse, d'autre part, les édifices, qui se prêtent à l'étude in situ, enfin, les représentations ou les médiatisations à travers l'imprimé et pour les périodes plus récentes les expositions, ou les films. C'est la complémentarité et l'hybridation de ces différentes approches qui fait l'objet de ce séminaire.

#### L'art du projet

Responsable : Estelle THIBAUT (ENSA-Paris-Belleville)

Le séminaire porte sur le projet architectural et urbain, considéré à travers les édifices et les espaces bâtis (ou non) qu'il produit, les documents par lesquels il se conçoit et les représentations imprimées auxquelles il donne lieu. Il croise les méthodes de l'analyse architecturale, de l'histoire et de l'histoire de l'art. Les interventions et les travaux des étudiants s'attachent à comprendre des œuvres de la période contemporaine, en privilégiant le point de vue de la conception architecturale.

**DOUBLE**

**MASTER RECHERCHE (M 2)**

**HISTOIRE DE L'ART**

**PARIS 1 / COLUMBIA UNIVERSITY**

- **Spécialité « Histoire de l'Art »**
- **Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »**

Le Règlement du Contrôle des Connaissances applicable aux étudiants (P1 et Columbia) du dual degree est le même que celui du Master 2 Recherche de Paris 1 pour le diplôme de P1 (voir page 65)

## PRÉSENTATION DU DOUBLE MASTER EN HISTOIRE DE L'ART

Modern Art: Critical and Curatorial Studies– Histoire de l'Art (spécialité  
« Histoire et politique des musées et du patrimoine »)

Art History – Histoire de l'Art (spécialité  
« Histoire de l'Art » ou « Histoire et politique des musées et du patrimoine »)

Le département d'Histoire de l'art et Archéologie de l'Université Columbia et l'UFR d'Histoire de l'art et d'Archéologie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne à Paris offrent un double diplôme de Master en Histoire de l'Art.

A l'Université de Columbia, le programme est ouvert aux étudiants régulièrement inscrits en première année de Master d'Histoire de l'Art ou de Master de Modern Art : Critical and curatorial Studies. A l'Université Paris 1, le programme est ouvert aux étudiants régulièrement inscrits en première année de Master d'Histoire de l'Art et qui ont été acceptés en deuxième année de Master.

Les étudiants participant à ce programme passeront un semestre au sein de l'université partenaire dans le courant de leur deuxième année. Les étudiants de l'Université Columbia voyageront lors du premier semestre, tandis que les étudiants de l'Université Paris 1 passeront leur second semestre à Columbia. Dans le cadre de leur semestre dans leur institution d'origine, les étudiants suivront le cursus prévu ; à l'étranger, ils suivront un cursus spécifique, tout en répondant aux exigences du mémoire de Master (voir description ci-dessous).

Si l'étudiant répond aux exigences de validation des quatre semestres du programme de Master (M1 et M2), deux diplômes lui seront délivrés : d'une part, un Master en Histoire de l'Art ou en Modern Art: Critical and Curatorial Studies de l'Université Columbia et, d'autre part, un Master d'Histoire de l'Art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, spécialité « Histoire de l'Art » ou spécialité « Histoire et Politique des Musées et du Patrimoine ».

Dans le cadre de ce double master, l'Université Columbia propose deux programmes, l'un en Modern Art: Critical and Curatorial Studies et l'autre en Histoire de l'Art. L'offre disciplinaire et extra-disciplinaire de Columbia est ouverte aux participants de ces deux doubles diplômes. L'avantage de cet ambitieux programme de double-diplomation est de proposer aux étudiants de Master une approche comparative des deux formations afin de constituer un programme d'ensemble particulièrement cohérent.

De plus, l'université Paris 1 possède une longue tradition d'excellence dans tous les domaines de l'Histoire de l'art. Ses programmes d'Histoire de l'Art ont été classés, en 2006, parmi les 25 programmes les plus prestigieux de France, toutes disciplines confondues. Il est le seul programme d'Histoire de l'art à entrer dans ce classement. Les étudiants de l'Université Columbia pourront ainsi suivre les enseignements des professeurs les plus éminents dans ce domaine.

Cette double diplomation permet à l'Université Columbia et à l'Université Paris 1 de poursuivre leur mission en matière d'enseignement supérieur transnational, tout en s'inscrivant dans le programme Alliance, une collaboration de plus de dix ans.

### **Les cours :**

Le double Master en Histoire de l'Art s'appuie sur les cours déjà existant à l'Université Columbia et à l'Université Paris 1. Les deux départements s'engagent à organiser chaque année un colloque adapté au programme de cette double diplomation.

Les étudiants de Columbia participant à ce programme passeront leur troisième semestre à Paris 1 et suivront le programme des cours du troisième semestre de Paris 1. Ils devront choisir un enseignement fondamental et trois cours optionnels.

Les étudiants de Paris 1 participant à ce programme passeront leur quatrième semestre à l'université de Columbia. Ils devront suivre un « cursus d'études » du second semestre de la première année d'un des Masters de Columbia. Chaque étudiant devra suivre un séminaire de Master et trois cours optionnels.

**Le mémoire :**

Les étudiants suivant ce programme doivent présenter un mémoire d'au moins 60 pages sur un sujet concernant les collections, la collection et l'exposition dans l'un des domaines de l'Histoire de l'Art.

Il est à noter que la charge de travail pour les étudiants participant à ce programme de double diplomation sera sensiblement plus importante que pour les étudiants en Master « simple » de l'Université Columbia ou de l'Université Paris 1, et nécessitera donc un programme d'études exigeant à la hauteur de ce programme transatlantique.

Double Master Recherche M 2  
Dual Degree Columbia  
Spécialité « Histoire de l'art »

- Organisation des enseignements pour les étudiants de Paris 1

RESPONSABLE : PIERRE WAT

**Semestre 3 : Paris 1**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS
<b>UE 1 : Séminaire du directeur de mémoire</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
<b>UE 2 : Un séminaire à choisir</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
<b>Histoire de l'art antique</b>		
> Archéologie de la cité grecque		F. Prost
> Céramique et architecture grecques		F. Prost
> Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre		F. Villeneuve
> Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines		O. de Cazanove
<b>Histoire de l'art du Moyen-Âge et de Byzance</b>		
> Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'Orient		I. Rapti
> Archéologie et Histoire de l'art byzantin		D. Pieri / S. Brodbeck
> Art et archéologie islamiques		A. Northedge
Histoire de l'art du Moyen Age		C. Prigent
> Questions d'histoire de l'art médiéval		F. Journot
<b>Histoire de l'art des temps modernes</b>		
> Peinture en Europe du Nord XVII <sup>e</sup> siècle		C. Nativel
> Les nouvelles approches savantes du patrimoine		D. Poulot
Renaissance italienne		P. Morel
Histoire de l'art moderne (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) I		E. Jollet
<b>Histoire de l'art contemporain</b>		
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain		P. Wat
> Peindre le quotidien: Aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle		E. Pernoud
Être artiste au 20 <sup>ème</sup> siècle		Ph. Dagen
Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010)		P. Rousseau
Arts et Sociétés		L. Bertrand Dorléac
> Histoire et esthétique de la photographie		M. Poivert
> Objet, Art, Territoires		S. Laurent
> Méthodes de recherches technologiques		W. Whitney
<b>Histoire des arts de l'Afrique</b>		
> Arts de l'Afrique subsaharienne (cours suspendu en 2014/2015)		M. Murphy
<b>Histoire de l'architecture moderne ou contemporaine</b>		
Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées		J.-Ph. Garric
L'art du projet		E. Thibault (ENSA-Paris-Belleville)
<b>Histoire des arts précolombiens</b>		
> Archéologie et art de la Mésoamérique		B. Faugère

> Matière commune M1/ M2

Descriptif des cours pages 40-45.

---

## Semestre 4 (*Spring Semester*) : Columbia University

---

<b>SEMESTRE 4</b>		<b>CRÉDITS : 30</b>
<b>UE 1 : MA Colloquium</b>		
<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>	<b>24h</b>
<b>UE 2 : Trois cours à choisir</b>		
<b>Coefficient : 3</b>	<b>Crédits : 9</b>	<b>36h</b>
Liste des cours proposés par Columbia University, Art History and Archaeology Dpt, History Dpt, Anthropology Dpt or Classical Studies		
<b>UE 3 : Mémoire</b>	<b>Coefficient : 6</b>	<b>Crédits : 18</b>

Double Master Recherche M 2  
*Dual Degree Columbia*  
 Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »  
 - Organisation des enseignements pour les étudiants de Paris 1

RESPONSABLE : DOMINIQUE POULOT

**Semestre 3 : Paris 1**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>
Intitulés des UE et des enseignements		Noms des intervenants
<b>UE 1 :</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
> Les nouvelles approches savantes du patrimoine (24h)		D. Poulot
<b>UE 2 : Un cours au choix</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 15</b>
Histoire et politique de l'archéologie (24h)		P. Ruby
> Méthodes de recherches technologiques (24h)		W. Whitney

> Matière commune M1/ M2

Descriptif des cours pages 51.

**Semestre 4 (Spring Semester) : Columbia University**

<b>SEMESTRE 4</b>		<b>CRÉDITS : 30</b>
<b>UE 1 : MA Colloquium</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 3</b>
		<b>24h</b>
<b>UE 2 : Trois cours à choisir</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Crédits : 9</b>
		<b>36h</b>
Liste des cours proposés par Columbia University, Art History and Archaeology Dpt, History Dpt, Anthropology Dpt or Classical Studies		
<b>UE 3 : Mémoire</b>	<b>Coefficient : 6</b>	<b>Crédits : 18</b>

# Double Master Recherche M 2/ Columbia University

## Dual Degree Columbia

### Spécialité « Histoire de l'art »

#### - Organisation des enseignements pour les étudiants de Columbia

RESPONSABLE : PIERRE WAT

### Semestre 3 (Fall Semester): Paris 1

BONUS : POSSIBILITÉ DE SUIVRE UN COURS DE LANGUE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Semestre 3		Crédits : 30
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS
<b>UE 1 : Un séminaire à choisir (discipline principale)</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Crédits : 12</b>
<b>Histoire de l'art antique</b>		
> Archéologie de la cité grecque		F. Prost
> Céramique et architecture grecques		F. Prost
> Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre		F. Villeneuve
> Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines		O. de Cazanove
<b>Histoire de l'art du Moyen-Âge et de Byzance</b>		
> Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'Orient		I. Rapti
> Archéologie et Histoire de l'art byzantin		D. Pieri / S. Brodbeck
> Art et archéologie islamiques		A. Northedge
Histoire de l'art du Moyen Age		C. Prigent
> Questions d'histoire de l'art médiéval		F. Journot
<b>Histoire de l'art des temps modernes</b>		
> Peinture en Europe du Nord XVII <sup>e</sup> siècle		C. Nativel
> Les nouvelles approches savantes du patrimoine		D. Poulot
Renaissance italienne		P. Morel
Histoire de l'art moderne (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) I		E. Jollet
<b>Histoire de l'art contemporain</b>		
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain		P. Wat
> Peindre le quotidien: Aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle		E. Pernoud
Être artiste au 20 <sup>ème</sup> siècle		P. Dagen
Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010)		P. Rousseau
Arts et Sociétés		L. Bertrand Dorléac
> Histoire et esthétique de la photographie		M. Poivert
> Objet, Art, Territoires		S. Laurent
> Méthodes de recherches technologiques		W. Whitney
<b>Histoire des arts de l'Afrique</b>		
> Arts de l'Afrique subsaharienne (cours suspendu en 2014/2015)		M. Murphy
<b>Histoire de l'architecture moderne ou contemporaine</b>		
Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées		J.-Ph. Garric
L'art du projet		E. Thibault (ENSA-Paris-Belleville)
<b>Histoire des arts précolombiens</b>		
> Archéologie et art de la Mésoamérique		B. Faugère
<b>UE 2 : Trois séminaires à choisir</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Crédits : 18</b>
Pour les cours proposés, cf. tableau supra		

> Matière commune M1/ M2

Descriptif des cours pages 40-45.

### Semestre 4 (Spring Semester): Columbia University

SEMESTRE 4		CRÉDITS : 30
<b>UE 1 : Mémoire</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 30</b>

Double Master Recherche M 2  
Dual Degree Columbia  
Spécialité « Histoire et politique des musées et du patrimoine »  
- Organisation des enseignements pour les étudiants de Columbia

**Semestre 3 (Fall Semester): Paris 1**

**BONUS** : POSSIBILITÉ DE SUIVRE UN COURS DE LANGUE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>
INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS		NOMS DES INTERVENANTS
<b>UE 1 :</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Crédits : 12</b>
Les nouvelles approches savantes du patrimoine (24h)		D. Poulot
<b>UE 2 :</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Crédits : 6</b>
Histoire et politique de l'archéologie (24h)		P. Ruby
Méthodes de recherches technologiques (24h)		W. Whitney
<b>UE 3 : Deux séminaires à choisir dans la liste suivante</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Crédits : 12</b>
<b>Histoire de l'art antique</b>		
> Archéologie de la cité grecque		F. Prost
> Céramique et architecture grecques		F. Prost
> Orient hellénistique et romain I : Égypte, Syrie, Palestine, Anatolie, Chypre		F. Villeneuve
> Archéologie et arts de Rome et de l'Italie républicaines		O. de Cazanove
<b>Histoire de l'art du Moyen-Âge et de Byzance</b>		
> Archéologie religieuse du monde byzantin et arts chrétiens d'Orient		I. Rapti
> Archéologie et Histoire de l'art byzantin		D. Pieri / S. Brodbeck
> Art et archéologie islamiques		A. Northedge
Histoire de l'art du Moyen Age		C. Prigent
> Questions d'histoire de l'art médiéval		F. Journot
<b>Histoire de l'art des temps modernes</b>		
> Peinture en Europe du Nord XVII <sup>e</sup> siècle		C. Nativel
> Les nouvelles approches savantes du patrimoine		D. Poulot
Renaissance italienne		P. Morel
Histoire de l'art moderne (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècles) I		E. Jollet
<b>Histoire de l'art contemporain</b>		
Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain		P. Wat
> Peindre le quotidien: Aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX <sup>e</sup> -XX <sup>e</sup> siècle		E. Pernoud
Être artiste au 20 <sup>ème</sup> siècle		P. Dagen
Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010)		P. Rousseau
Arts et Sociétés		L. Bertrand Dorléac
> Histoire et esthétique de la photographie		M. Poivert
> Objet, Art, Territoires		S. Laurent
> Méthodes de recherches technologiques		W. Whitney
<b>Histoire des arts de l'Afrique</b>		
> Arts de l'Afrique subsaharienne (cours suspendu en 2014/2015)		M. Murphy
<b>Histoire de l'architecture moderne ou contemporaine</b>		
Architectures conçues, architectures construites, architectures médiatisées		J.-Ph. Garric
L'art du projet		E. Thibault (ENSA-Paris-Belleville)
<b>Histoire des arts précolombiens</b>		
> Archéologie et art de la Mésoamérique		B. Faugère
<b>UE 2 : Trois séminaires à choisir</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Crédits : 18</b>
Pour les cours proposés, cf. tableau supra		

> Matière commune M1/ M2

Descriptif des cours pages 51.

---

**Semestre 4 (*Spring Semester*): Columbia University**

---

**SEMESTRE 4**

**CRÉDITS : 30**

**UE 1 : Mémoire**

**Coefficient : 1**

**Crédits : 30**

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ENSEIGNEMENT A COLUMBIA POUR LE *DUAL DEGREE*

During the dual degree semester, each student would take: the required MA colloquium in curatorial studies plus three elective classes, including 4000-level lecture classes, or (by application) a Ph.D. seminar. Courses may be taken within the Art History Department at the graduate or 4000-level. Undergraduate courses will not be offered for credit in this program. Students will submit a thesis of at least 60 pages. This topic of the thesis work can be in any field of art history. During their semester at Columbia, the dual degree students will be supervised by the faculty dual degree coordinator (normally Anne Higonnet). The academic supervisor of the students will be chosen among the Columbia faculty depending on their topic of interest. Close contact with their faculty director / supervisor at Paris 1 will be maintained and insured by the faculty supervisor(s) at Columbia.

### **PROGRAM**

Each student will plan the elective portion of his or her own curriculum with the dual degree coordinator's assistance (Anne Higonnet / Dominique Poulot or Pierre Wat). Strong emphasis will be placed on choosing elective courses explicitly organized around issues of collecting and display. Cases may also be made, however, for the relevance of courses whose subject is defined by period or geography.

Similarly, dual degree students are expected to prepare theses on subjects involving collections, collecting, and display. Both the choice of the thesis topic and the composition of the MA thesis jury for the Paris students will be a shared decision between the Paris 1 and Columbia supervisors.

To be considered for admission to the dual degree program students should submit a statement of no more than 500 words explaining how the program will advance their career goals and present evidence of language skills necessary for graduate level work, as well as a letter of recommendation.

Applications will be considered by a small committee chaired by the Chair of the Department in close consultation with the counterpart program advisor at the other institution, in accordance with the regulations of the home university.

### **COSTS**

Paris 1 students will pay Paris 1 tuition and fees while they are enrolled in the MA program at Paris 1 and when they are enrolled for one semester at the Columbia University. Paris 1 students registered at Columbia must pay (1) the fee for the International Student and Scholar Office and (2) either purchase Columbia Health Insurance or show that they have comparable coverage before they can waive the Columbia insurance at the beginning of each semester. Students also will be responsible for arranging their own housing in New York.

### **Présentation générale du MA in Modern Art: Critical and Curatorial Studies**

This program is founded on the conviction that critics engaged with modern and contemporary art need to understand curatorial strategies and that curators must be able to write with full knowledge of critical theory. Taking advantage of both Columbia's location in one of the world's major centers for the production and display of modern art, and the department's close ties with the Museum of Modern Art, the Whitney Museum of American Art, and other institutions, the program immerses students in the art world of New York City. At the heart of the program are the two MA colloquia described below. The MA Critical Colloquium, required of all students in the program and taken in the first term of study, is designed to explore issues of historical and critical method by focusing on them through the lens of a particular area of concern within the modernist field. These "lenses" will change from year to year, but an example would be the rise of photography within modernism. Another example might be notions of "primitivism," which would encompass discussion of ethnographic models in contemporary art; or contemporary architecture and theories of urbanism. The structure of the colloquium combines reading and analysis of texts by the major theorists and critics, among them several members of the department faculty. The MA Curatorial Colloquium, required of all students in the program and taken in the second semester of study, focuses on the theory and practice of museum and gallery display and is taught through consortorial arrangements with institutions in New York City, including MoMA and the Whitney Museum of American Art. In addition to department faculty, curators from MoMA, the Whitney, the International Center for Photography, and other institutions regularly participate in the colloquium.

# Master 2 Recherche UFR 03

## - Règlement du contrôle des connaissances -

En demandant son admission en 2<sup>e</sup> année de Master, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du contrat pédagogique ci-dessous qui comporte les conditions d'études et de contrôle des connaissances.

### I. GÉNÉRALITÉS

La seconde année de master recherche a pour objet de confirmer l'aptitude des étudiants à la recherche.

La préparation s'effectue en un an, sauf dérogation accordée par le président de l'université sur proposition du directeur de la formation.

La seconde année de master recherche est constituée de deux semestres d'enseignement. Chaque semestre d'enseignement donne lieu à un contrôle des connaissances.

### II. ORGANISATION DES ÉTUDES

La seconde année du master recherche comporte des enseignements théoriques et méthodologiques. Elle permet aux étudiants de poursuivre leur formation à la recherche par la rédaction d'un mémoire ou d'autres travaux d'études personnels.

La seconde année de master recherche comprend 60 crédits européens, à raison de 30 par semestre.

### III. CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la deuxième année du master (orientation recherche) est soumis aux conditions prévues par l'article 11 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master.

Elle est subordonnée à la réussite d'une première année de master mention bien au mémoire et à la moyenne générale ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat.

### IV. INSCRIPTIONS

L'**inscription administrative** est annuelle.

L'**inscription pédagogique** est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres d'enseignement. Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut par ailleurs bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (voir site <http://www.univ-paris1.fr/etudiant/etudiants-salaries/>).

Le **redoublement d'un semestre ou de l'année** ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable du diplôme.

### V. MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'**examen** est organisé après chaque semestre d'enseignement.

L'**assiduité aux enseignements est obligatoire sous peine de défaillance**. Il ne peut être toléré plus de 2 absences justifiées par semestre. Cette limitation n'est pas applicable en cas d'absence pour maladie justifiée, état de grossesse ou de handicap.

Le **contrôle des aptitudes et des connaissances** comporte :

- un contrôle continu,
- des épreuves écrites anonymes ou orales,
- des examens oraux,
- un mémoire.

Composé d'un texte principal de 60 à 80 pages environ, hors bibliographie, et accompagné d'annexes le cas échéant, le mémoire doit présenter une recherche personnelle et originale, appuyée sur des choix méthodologiques clairement identifiés. Il peut prendre la forme :

1. d'un **mémoire traitant un sujet circonscrit**, défini dans le cadre du mémoire préparatoire du M1 ;
2. ou d'une **étude préparatoire à une thèse de doctorat**, présentant la problématique, l'état historiographique et l'orientation méthodologique du sujet envisagé, l'état des sources et de la bibliographie, et la rédaction d'une partie de chapitre.

**La soutenance du mémoire de recherche** a lieu en juin ou, à titre dérogatoire, sur avis du directeur de mémoire et sous réserve d'avoir validé toutes les autres UE, en septembre. Toutefois les candidats à une allocation de recherche doivent soutenir en juin. Le jury est formé de deux enseignants-chercheurs au moins.

## VI. NOTATION DES ÉPREUVES

Chaque épreuve est notée sur 20.

## VII. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

**La délivrance du diplôme de master** est subordonnée à la validation des deux semestres d'enseignement. Toutefois, le jury du second semestre peut procéder à la compensation entre les deux semestres. À cet effet, il peut faire usage de points de jury.

**Le semestre d'enseignement** est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

**La validation d'un semestre** entraîne l'attribution des crédits correspondants.

**La défaillance à une épreuve** fait obstacle à la validation du semestre.

## VIII. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

**La validation du diplôme de master** confère le grade Master en Sciences Humaines et Sociales mention Histoire de l'art, spécialité recherche-Histoire de l'art ou Histoire de l'architecture ou Histoire et politique des musées et du patrimoine- en fonction de l'inscription de l'étudiant.

**Le diplôme** est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :

- |   |       |
|---|-------|
| • Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à   | 10/20 |
| • Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à | 12/20 |
| • Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à       | 14/20 |
| • Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à  | 16/20 |

**Le diplôme de master recherche** ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Cette validation est effectuée dans le cadre du M1 ou du M2 selon le diplôme.

### **Supplément au diplôme :**

Le diplôme de master est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée au 4° de l'article D 123-13 du Code de l'Éducation du 17 juillet 2004 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

## **MASTER PROFESSIONNEL (M 2)**

- **Spécialité « Jardins historiques, patrimoine, paysage »**
- Spécialité « Conservation préventive du Patrimoine »
- Spécialité « Marché de l'art »

# Master Professionnel M 2

## Spécialité « Jardins historiques, patrimoine, paysage »

### - Présentation -

Si cette formation reste principalement orientée vers les parcs et les jardins, elle prend également en compte la notion, relativement émergente, de « paysage culturel ». C'est ainsi qu'elle se préoccupe du traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques patrimoniales et qu'elle revendique ce que nos collègues allemands nomment la « Gartenkultur », c'est-à-dire une approche globale du jardin, compris non seulement comme fait culturel, inscrit dans l'histoire, mais aussi comme objet anthropologique total. Jardins et paysages, formes de création qui conjuguent nature et culture, ne relèvent pas de la conception traditionnelle d'un patrimoine pensé comme immuable et – en tant que tel – reconductible. Ils s'inscrivent dans le tissu du monde. Ils mettent en œuvre des matériaux vivants, des processus naturels, des pratiques humaines changeantes et possèdent donc une dimension transitoire, voire éphémère, irréductible. Penser et organiser leur continuité constitue donc un enjeu difficile pour lequel il est nécessaire, non seulement d'accumuler des expériences, mais de construire de nouvelles approches. C'est ainsi que le Master bénéficiera d'une expérience qui a vu se développer de nouvelles pratiques comme l'archéologie des jardins ou de nouveaux champs comme l'histoire de la botanique appliquée aux jardins ou l'impact des transformations climatiques sur les jardins.

### Les objectifs de la formation

Au moment où se confirme, partout, un intérêt de plus en plus vif pour le patrimoine des parcs et jardins, pour les paysages culturels ainsi que pour le traitement des espaces publics en étroite relation avec des problématiques patrimoniales, il est nécessaire de former les futurs acteurs capables d'intervenir sur des lieux à protéger, à conserver et à mettre en valeur selon une perspective dynamique. Peu de professionnels sont formés à ces pratiques. Cet enseignement ouvre donc aux emplois proposés par les différents services de l'État et des collectivités locales, les Associations préoccupées de questions et de gestion patrimoniales, les agences et bureaux d'études d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs. Il doit permettre aux futurs professionnels libéraux d'être mieux à même de résoudre les problèmes qui leur sont posés. Il est aussi ouvert à tous ceux qui cherchent à approfondir leurs connaissances dans ce domaine spécifique dans le but de développer une démarche professionnelle originale.

S'adressant à des étudiants venant d'horizons extrêmement différents, la pédagogie est fondée principalement sur la dynamique de l'échange des savoirs. Il est bien entendu indispensable de donner un complément d'information générale dans le domaine de la restauration et de la conservation du patrimoine. Mais l'objectif de cette formation est principalement de favoriser la structuration d'un langage commun et l'élaboration de problématiques partagées permettant un dialogue pluridisciplinaire. La pédagogie provoquera la remise en jeu des savoirs constitués et la découverte de nouveaux champs. Il ne s'agit pas de former hâtivement à de nouvelles disciplines, mais de développer la capacité de chacune des disciplines à collaborer au sein d'équipes orientées vers la recherche et le projet.

Il s'agit donc en premier lieu de :

- Former au travail pluridisciplinaire,
- Apporter des connaissances permettant d'acquérir un langage commun et spécifique,
- Lier les connaissances historiques, théoriques et pratiques à un travail de terrain.

En deuxième lieu de :

- Situer les connaissances dans le contexte européen,

Les autres données objectives, tel l'enseignement des langues ou la pratique aisée des nouvelles technologies (qui paraît « naturelle » au moins aux architectes et aux paysagistes) sont fondamentalement associées à notre enseignement.

## **Modalités pédagogiques**

Le travail sur les jardins et le paysage culturel implique un fort investissement dans la réalité des lieux, dans la diversité et la complexité de l'in situ. Cette manière de penser l'enseignement explique que le voyage de huit jours à l'étranger et, autant qu'il est possible un second voyage en France, de même que les nombreuses visites de terrain, constituent d'indispensables expériences où il serait arbitraire de séparer ce qui relève des cours ou des TD.

Le stage, depuis l'origine, correspond à un équivalent-temps de trois mois. Certains étudiants effectuent deux stages courts, d'autres travaillent à plusieurs (de 2 à 3 en général), dans le cadre d'études de terrain assimilables aux « études préalables » qui donnent lieu à la signature d'une convention avec l'organisme public ou privé qui les reçoit. Le suivi du stage est assuré par le maître de stage et un enseignant du master.

# Master Professionnel M 2

## Spécialité « Jardins historiques, patrimoine, paysage »

- Organisation des enseignements -

**RESPONSABLES : GEORGES FARHAT / ETIENNE JOLLET**

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>
<b>INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS</b>		
<b>UE 1</b>		<b>Crédits : 16</b>
Histoire culturelle des jardins et des paysages I		Crédits : 8
Stratégies et techniques d'intervention I		Crédits : 8
<b>UE 2</b>		<b>Crédits : 14</b>
Méthodologie de l'histoire des jardins et des paysages culturels		Crédits : 5
Droit		Crédits : 5
Patrimoine		Crédits : 4

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>
<b>INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS</b>		
<b>UE 1</b>		<b>Crédits : 14</b>
Histoire culturelle des jardins et des paysages II		Crédits : 5
Stratégies et techniques d'intervention II		Crédits : 5
Langues		Crédits : 4
<b>UE 2</b>		<b>Crédits : 16</b>
Stage/Mémoire/Étude opérationnelle		Crédits : 12
Soutenance		Crédits : 4

Pour de plus amples renseignements sur cette formation, veuillez consulter le dépliant de cette formation à l'adresse suivante : <http://www.versailles.archi.fr/pdf/livret%20jhpp.pdf>

## **MASTER PROFESSIONNEL (M 2)**

- Spécialité « Jardins historiques, patrimoine, paysage »
- **Spécialité « Conservation préventive du Patrimoine »**
- Spécialité « Marché de l'art »

# Master Professionnel M 2

## Spécialité « Conservation préventive du patrimoine »

Différents acteurs œuvrant dans les institutions patrimoniales (bibliothèques, archives, musées et muséums, monuments historiques, sites et dépôts archéologiques, etc.) ont dû, ces dernières années, ajouter à leurs compétences spécifiques de climaticien, de muséographe, de bibliothécaire, d'archiviste, de responsable de collection, de restaurateur, d'architecte, etc., un socle commun de connaissances en conservation préventive. Le but de ce master est de fournir ces connaissances aux professionnels déjà engagés dans une activité ainsi qu'à quelques étudiants issus du master 1 recherche et se destinant aux métiers du patrimoine (voir *supra* Master 1 Option conservation préventive).

### Organisation

Responsable : Denis GUILLEMARD -

Les effectifs sont limités à une quinzaine d'étudiants, dont une majorité de professionnels en reprise d'études.

Les enseignements, théoriques et pratiques se déroulent pendant 24 semaines, auxquelles s'ajoutent deux semaines d'examen.

Le semestre 2 comprend, de plus, une semaine de conférences, dix semaines de stage dans une institution patrimoniale et la rédaction d'un mémoire soutenu en octobre.

### - Organisation des enseignements –

<b>Semestre 3</b>		<b>Crédits : 30</b>
<b>INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS</b>		
<b>UE 1 : Principes généraux</b>	<b>Coefficient: 2</b>	<b>Crédits : 8</b>
Notions fondamentales de la conservation		20 H
Administration et gestion publique		23 H
Stratégie et gestion des collections ou des fonds		15 H
<b>UE 2 : Étude des biens culturels</b>	<b>Coefficient : 2</b>	<b>Crédits : 10</b>
Étude et évaluation des collections ou des fonds		88 H
Inventaire et documentation		20 H
<b>UE 3 : Contexte environnemental</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Crédits : 12</b>
Environnement des collections		59 H
Évaluation et gestion des risques		28 H
Exercice sur le terrain et communication		5 H

<b>Semestre 4</b>		<b>Crédits : 30</b>
<b>INTITULÉS DES UE ET DES ENSEIGNEMENTS</b>		
<b>UE 1 : Élaboration de projets</b>	<b>Coefficient: 3</b>	<b>Crédits : 7</b>
Planification /Logistique		15 H
Technique de restitution des rapports d'audit		22 H
<b>UE 2 : Gestion des collections et des fonds</b>	<b>Coefficient : 3</b>	<b>Crédits : 10</b>
Mouvement et mise en réserve des biens culturels		47 H
Exercice sur le terrain et communication		25 H
<b>UE 3 : Stage et mémoire</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>Crédits : 13</b>
Stage d'application de neuf semaines dans une institution patrimoniale		
Rédaction et soutenance d'un mémoire		

## **MASTER PROFESSIONNEL (M 2)**

- Spécialité « Jardins historiques, patrimoine, paysage »
- Spécialité « Conservation préventive du Patrimoine »
- **Spécialité « Marché de l'art »**

# Master 2 Professionnel « Marché de l'art »

## - Présentation -

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne délivre depuis près de 15 ans une bi-licence « droit-histoire de l'art et archéologie » et, à partir de 2016/17, une double licence en Histoire de l'art et Archéologie et en Droit. Cette formation a été habilitée en 2000 par le Ministère de la Justice au titre des diplômés admis en dispense des diplômes requis pour diriger des ventes volontaires aux enchères publiques. Cette disposition a été confirmée par la réforme de l'accès au concours de commissaires priseurs (octobre 2013).

Le master « MARCHE DE L'ART » s'inscrit dans la suite logique de cette bi-licence, du M1 Histoire de l'art Recherche option Droit et du M1 Droit des Affaires option Histoire de l'art dans lesquels sont fléchés des parcours spécifiques.

A côté des «opérateurs » en vente publique proprement dits dont la formation relève du conseil des ventes en liaison avec l'école du Louvre, il y a la place pour un enseignement destiné aux autres métiers du marché de l'art (ensemble des salariés des maisons de vente ou des intervenants -experts notamment- qui accompagnent le processus de vente, galeristes) accessible aux étudiants titulaires d'une licence et qui ont été reçus à l'examen d'accès au stage. Il a donc été créé un diplôme de niveau Bac + 5 , au sein duquel les étudiants suivent, outre des cours de langues, des modules de droit, de fiscalité du marché de l'art et d'économie dans une optique très concrète (avec de nombreuses études de cas), des cours de marketing, de gestion des entreprises, notamment pour les ventes aux enchères, ainsi que des enseignements relatifs aux connaissances en histoire de l'art, des arts décoratifs et des collections. L'ensemble fait également intervenir des professionnels, les stages constituant bien entendu une grande partie du programme.

Cette formation est ouverte à 20 étudiants. Peuvent présenter leur candidature les étudiants titulaires d'une bi-licence droit-histoire de l'art et archéologie suivie d'un M1 Histoire de l'art option Droit et du M1 Droit des Affaires option Histoire de l'art. Le peuvent également les étudiants titulaires d'une double formation dans ces deux disciplines ainsi que les étudiants bénéficiant de la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

La formation est ouverte à la fois à l'UFR 05 en Droit, mention Droit des affaires, spécialité professionnelle Marché de l'art et à l'UFR 03 en Sciences humaines et sociales, Mention Histoire de l'art, Spécialité professionnelle Marché de l'art. Les formations proposées sont identiques, mais un seul diplôme est délivré dans le domaine et la mention d'inscription de l'étudiant.

**ATTENTION** : depuis la réforme de l'accès au concours de commissaires priseurs (octobre 2013), le niveau requis pour se présenter au concours est celui d'une Licence (et plus d'un DEUG) en Histoire de l'art et Archéologie. Les étudiants choisissant le M2 Marché de l'art qui ne sont pas titulaires d'une licence doivent être conscients de cette limitation nouvelle, sachant que le M2 Pro Marché de l'art n'est pas accepté en dispense de la licence Histoire de l'art et Archéologie. Si leur souhait est de s'inscrire au concours de commissaires priseurs, il est indispensable qu'ils s'inscrivent en parallèle en L3 ou L3 intensif (pour les titulaires d'une licence hors SHS) d'Histoire de l'art et Archéologie.

## Conditions d'accès à la formation

### DIPLÔMES

- bi-licence droit - histoire de l'art et archéologie + M1 de droit ou d'histoire de l'art
- double M1 en droit et en histoire de l'art
- diplôme ou école de gestion, management accompagné d'un cursus en Histoire de l'art (Université ou École du Louvre).

Examen des dossiers par la commission.

**Attention** : selon que l'étudiant s'inscrit en Droit (UFR 05) ou en Histoire de l'art (UFR 03), il relève du RCC de l'UFR 05 ou du RCC de l'UFR 03.

### VALIDATION DES ACQUIS

Après l'examen des dossiers et entretien par la commission/jury de validation des acquis professionnels et de l'expérience en application des textes (décret de 1985 et loi de modernisation sociale) et en accord avec l'équipe de direction du diplôme.

## Débouchés, poursuites d'études

### DÉBOUCHÉS

- Sociétés de ventes volontaires et sociétés d'assurances
- Conseil artistique des banques et finances
- Expertise artistique et financière
- Collections publiques, privées ou d'entreprises
- Collectivités territoriales dans le cadre de projets nationaux et européens
- Galeries d'art
- Design, entreprises d'art, communication visuelle
- Institutions et associations à caractère culturel
- Professions juridiques et plus particulièrement avocat spécialiste du marché de l'art

## Organisation des enseignements -

**RESPONSABLES : ARNAUD BERTINET (UFR 03) / Tristan AZZI (UFR 05)**

<b>SEMESTRE 3</b>		<b>CRÉDITS : 30</b>			
Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Total	Coeff.	Crédits
<b>Semestre 3</b>					
<b>UE n° 1 : UE DE DROIT</b>				6	11
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Droit d'auteur appliqué au marché de l'art (UFR 05)</li> <li>• Droit des contrats appliqué au marché de l'art (UFR 05)</li> <li>• Droit des assurances appliqué au marché de l'art (UFR 05)</li> <li>• Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art (UFR 05)</li> <li>• Fiscalité du marché de l'art (UFR 01)</li> <li>• Statut des professions (professionnels)</li> </ul>	12 12 12 12 24 24		12 12 12 12 24 24		1,5 1,5 1,5 1,5 3 2
<b>UE n° 2 : UE D'ÉCONOMIE</b>				3	6
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche économique des arts et de la culture</li> <li>• Économie et gestion des œuvres d'art</li> </ul>	24 18		24 18		3 3
<b>UE n° 3 : UE D'HISTOIRE DE L'ART</b>				6	11
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux objets (XXe-XXIe siècles): approches pratiques et théoriques (UFR 03)</li> <li>• L'art des années 60 à nos jours (UFR 03)</li> <li>• L'âge des avant-gardes (à choisir parmi les cours d'art contemporain du M2 recherche) (UFR 03)</li> <li>• Conférences (professionnels)</li> </ul>	24 24 24 20		24 24 24 20		3 3 3 2
<b>UE n° 4 : LV1</b>				1	2
Anglais		18	18		
<b>Volume semestriel des enseignements</b>	<b>230</b>	<b>18</b>	<b>248</b>		
<b>Volume semestriel par étudiant</b>	<b>230</b>	<b>18</b>	<b>248</b>		<b>30</b>

<b>SEMESTRE 4</b>		<b>CRÉDITS : 30</b>			
Intitulé des UE et des enseignements	CM	TD	Total	Coeff.	Crédits
<b>Semestre 4</b>					
<b>UE n° 1 :</b>					
<b>Stage de 3 mois minimum</b>					<b>30</b>
<b>Volume semestriel des enseignements</b>					
<b>Volume semestriel par étudiant</b>					<b>30</b>

## - Thèmes des cours -

### DROIT

#### **Droit d'auteur appliqué au marché de l'art**

Responsable : Tristan AZZI

Le séminaire a pour objectif de former les étudiants aux règles du droit d'auteur liées au marché de l'art. Sont d'abord examinées les différentes catégories d'œuvres d'art protégées par le droit d'auteur (œuvres graphiques et plastiques, œuvres photographiques, œuvres de *design*, etc.) ainsi que les conditions de leur protection. L'analyse se concentre ensuite sur l'application, en matière d'œuvres d'art, des différentes prérogatives composant le droit d'auteur. Sont successivement envisagés le droit moral, le droit de représentation – qui consiste ici en un droit d'exposition publique –, le droit de reproduction et, enfin, le droit de suite.

#### **Droit des contrats appliqué au marché de l'art**

Responsable : Tristan AZZI

La finalité de ce séminaire est de former les étudiants aux règles se rapportant aux différents contrats spéciaux qui se nouent sur le marché de l'art. Les développements les plus importants sont naturellement consacrés à la vente d'œuvre d'art, avec un accent particulier mis sur le régime des ventes aux enchères. Mais sont aussi étudiés les autres contrats auxquels peuvent être parties artistes, propriétaires et marchands. Les problèmes liés à la circulation internationale des œuvres d'art sont également analysés.

#### **Droit des assurances appliqué au marché de l'art**

Responsable : Marine RANOUIL

Le droit des assurances est en constante expansion y compris dans le domaine du marché de l'art. D'une part, ses acteurs (commissaires priseurs, opérateurs de ventes volontaires, experts...) sont soumis à une obligation d'assurance pour leur responsabilité professionnelle ; d'autre part, les biens circulant sur le marché de l'art nécessitent une protection particulière fournie par l'assurance de choses. Le cours vise à répondre à des questions très pratiques tout en revoyant les principes du droit des assurances. Pour déterminer quel contrat est le plus adapté aux objets d'art, quel est le montant de l'indemnité due par l'assureur en cas de réalisation du risque ou encore quelle est la procédure d'indemnisation, il est nécessaire de revenir sur les conditions de formation du contrat d'assurance, sur son contenu et ses effets.

#### **Droit de la responsabilité appliqué au marché de l'art**

Responsable : Marine RANOUIL

De nombreux acteurs du marché de l'art peuvent voir leur responsabilité civile engagée : les opérateurs de ventes, les auteurs de catalogues raisonnés, les experts. Il s'agira de déterminer quels sont les conditions et les effets de la mise en œuvre de leur responsabilité, tout en s'interrogeant sur la légitimité de cette immixtion du droit de la responsabilité dans le domaine du marché de l'art. Les conséquences de la responsabilité solidaire ou *in solidum* des intervenants du marché de l'art, d'une importance pratique considérable, seront également envisagées à travers les recours en contribution et l'incidence de l'assurance de responsabilité contractée par les professionnels de ce secteur.

## Fiscalité du marché de l'Art

Responsable : Renaud BOURGET

La fiscalité est en mesure de peser sur le marché de l'art, soit en le favorisant, soit en l'entravant. Le cours sur la fiscalité comporte deux parties. La première est consacrée à la fiscalité destinée à faciliter l'acquisition d'œuvres d'art. Cette fiscalité présente une double orientation. Elle consiste, d'une part, à permettre un accroissement des collections publiques. Cet accroissement peut être réalisé par les mesures tendant à faciliter les donations aux personnes publiques telles que la donation et la dation en paiement, ce qui implique que l'on s'interroge sur la notion d'œuvre d'art elle-même. Elle consiste, d'autre part, à encourager le mécénat, par des dispositions qui facilitent les dons à des œuvres d'intérêt général (avantages fiscaux et exonérations) ainsi que l'achat d'œuvres d'art par les entreprises.

La seconde partie du cours est relative à la fiscalité applicable aux transactions d'œuvres d'art. le cours consiste d'abord à présenter les mesures fiscales qui concernent directement ou indirectement les artistes, avec les questions relatives, par exemple, à la notion d'artiste, au droit de suite, ainsi que la fiscalité applicable aux artistes, qu'il s'agisse des droits d'auteurs et des déductions possibles ou des aménagements de l'impôt sur le revenu (retenue à la source). Il s'agit ensuite d'étudier la fiscalité sur les transactions proprement dites, avec le régime de la TVA (régime normal et régime de la marge), la taxe forfaitaire sur les ventes de métaux et objets précieux, les aménagements d'autres impôts (exonération de taxe professionnelle).

## Statut des professions (professionnels)

Coordinateur : Arnaud BERTINET

L'objet de ce cours est de présenter les différents acteurs du marché de l'art : commissaires-priseurs habilités et commissaires-priseurs judiciaires, antiquaires et marchands de tableaux, experts généralistes. Les intéressés exercent, pour la plupart, leurs activités dans le cadre des ventes publiques aux enchères (volontaires ou judiciaires) ou dans celui des ventes de gré à gré (ventes en galerie).

Pour saisir la spécificité de chacune des professions concernées, il faut, bien entendu, connaître les règles qui régissent les domaines en question. C'est ainsi que l'on sera amené à décrire la réglementation des ventes publiques aux enchères, les obligations spécifiques attachées aux activités d'antiquaires et de marchands de tableaux, les règles imposées à certains experts (ceux qui participent aux ventes publiques aux enchères, par exemple).

Ensuite, on pourra expliquer en quoi consiste exactement le travail des professionnels concernés.

On terminera en indiquant les garanties offertes aux acheteurs et aux vendeurs sur le marché français.

# ÉCONOMIE

## Approche économique des arts et de la culture

Responsable : Sylvie PFLIEGER

Après avoir montré pourquoi le secteur des arts et de la culture a pendant longtemps été délaissé par les économistes, en raison de la spécificité des biens culturels qui ne correspondaient pas aux caractéristiques des biens marchands « ordinaires », ce cours a pour objet de présenter les différentes approches économiques du secteur des arts et de la culture qui se sont développées, depuis la célèbre « loi de Baumol ». Après avoir circonscrit le champ de la culture pouvant être appréhendé par les économistes, ces développements s'appuient, selon les secteurs, sur des analyses en termes de marché (industries culturelles par exemple), ou sur des analyses de l'économie publique (secteur patrimonial par exemple), permettant de rappeler les principaux fondements de la microéconomie ou de la macroéconomie. Enfin, ce cours développera les réflexions contemporaines sur le rôle de la culture comme levier de développement soutenable (études d'impact, créativité...).

## Économie et gestion des œuvres d'art

Responsable : Sylvie PFLIEGER

Ce cours a pour objet dans un premier temps d'analyser le fonctionnement du marché de l'art du point de vue de l'économiste, en mettant en lumière les interactions des différents acteurs intervenant sur ce marché, tant privés que publics, et fonctionnant en réseau, et ceci sous la double contrainte de la mondialisation du marché et de réglementations juridiques, fiscales... propres à la France. Dans un second temps, l'analyse portera sur la détermination de la valeur et du prix des œuvres d'art, et sur les questions de la pertinence de l'investissement en œuvres d'art et de la rentabilité de placements en œuvres d'art comparée à celle d'autres placements alternatifs.

## Nouveaux objets, objets du quotidien (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)

Responsables : Arnaud BERTINET

### Histoire du Marché de l'Art

Dans le cadre de ce master professionnalisant, il est primordial de proposer aux étudiants un cours sur le marché de l'art et ses relations avec les institutions artistiques de sa naissance à sa mondialisation. Le propos de ce cours se focalisera sur les phases de son évolution : naissance, développement, multiplication des places marchandes etc., aussi bien à travers les grandes figures françaises que sont les Goupil, les marchands tels que Daniel-Henry Kahnweiler, que les maisons de ventes.

## L'art des années 60 à nos jours

Responsable : Philippe DAGEN

Tentative de synthèse du dernier demi-siècle de création artistique, le cours se veut moins un panorama exhaustif qu'un essai de cartographie historique. Des années 60 à nos jours, on sera ainsi à la recherche des constantes - culturelles, nationales ou techniques- et des ruptures dont la dialectique, rarement visible au premier regard, a déterminé l'apparition d'avant-gardes, de mouvements ou de modes aux durées et aux effets très variables. Aussi conviendra-t-il de n'exclure aucun type de création plastique en un temps où celle-ci s'accomplit de plus en plus sur un théâtre international - ce qui ne signifie pas que des cas particuliers ne demeurent pas rétifs à toute explication trop générale. Il importera aussi de ne pas séparer la création elle-même des conditions de son accomplissement, qu'elles soient politiques ou économiques.

Réception des étudiants le vendredi de 9h à 11h à l'INHA

## L'âge des avant-gardes

Un cours à choisir parmi les 6 cours suivants :

- **Histoire et esthétique de la photographie**

Responsable : Michel POIVERT

**PHOTOGRAPHIE ET DÉMOCRATIE 3**

Voir page 21.

- **Problèmes d'interprétation en histoire de l'art contemporain XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles**

Responsable : Pierre WAT

Voir page 43.

- **Peindre le quotidien : aspects de l'espace et du temps dans la peinture du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle**

Responsable : Emmanuel PERNOUD

Voir page 21.

- **Être artiste au vingtième siècle**

Responsable : Philippe DAGEN

Voir page 43.

- **Peinture et cinéma**

Responsable : Patrick de HAAS

Voir page 21.

- **Cosa Mentale. Avant-gardes et cultures psychiques (1880-2010)**

Responsable : Pascal ROUSSEAU

**ART ET CULTURES PSYCHIQUES (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLE)**

Voir page 43.

## Conférences (professionnels)

Depuis 2012, le Master 2 pro Marché de l'art est associé avec Christie's Paris. Les collaborateurs de la première maison de vente aux enchères dans le monde, fondée en 1766 à Londres, participent à un cycle de conférences spécifique destiné aux étudiants du M2 Marché de l'Art. Lors de ces séances, ces professionnels présentent les différents métiers et spécialités de Christie's France, les évolutions marquantes de leur maison, ainsi que les enjeux et l'actualité des différents départements (PWC, Imp & Mod, OMP, Asie, Photographie, Bijoux, Mobilier, etc.). Leurs différentes interventions se déroulent à l'INHA ainsi que dans les locaux de Christie's France.

## Anglais

Responsable : Françoise LUTON

L'objectif du TD d'anglais est d'apporter aux étudiants un contenu linguistique et des savoir-faire spécifiques des professions liées au marché de l'art.

A partir de documents authentiques tels que catalogues de maisons de ventes ou articles de presse, le vocabulaire et les tournures de phrases spécifiques seront étudiés.

Les étudiants apprendront également à rédiger différents types de courriers et articles et à réaliser des présentations orales en rapport avec leur formation et leur projet professionnel.

Des travaux écrits et oraux seront demandés aux étudiants afin de permettre sous forme de contrôle continu l'évaluation de l'acquisition des connaissances.

# Règlement du contrôle des connaissances

## Master 2 Professionnel

**Spécialité « Jardins historiques, patrimoine, paysage »**

**Spécialité « Conservation préventive du Patrimoine »**

En demandant son admission en 2<sup>e</sup> année de Master Professionnel, l'étudiant s'engage à respecter les dispositions du contrat pédagogique ci-dessous qui comporte les conditions d'études et de contrôle des connaissances.

### 1. GÉNÉRALITÉS

L'année de master professionnel sanctionne une formation spécialisée préparant directement à la vie professionnelle. La préparation s'effectue en un an, sauf dérogation accordée par le président de l'Université sur proposition du directeur de la formation.

L'année de master professionnel est constituée de deux semestres d'enseignement. Chaque semestre d'enseignement donne lieu à un examen.

### 2. ORGANISATION DES ÉTUDES

La seconde année de master professionnel comporte des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués ainsi qu'un stage. Elle comprend également la préparation d'un mémoire.

La seconde année du master professionnel comprend 60 crédits européens, à raison de 30 par semestre.

### 3. CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la deuxième année du master professionnel est soumis aux conditions prévues par l'article 11 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master.

Elle est subordonnée à la réussite d'une première année de master ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation.

### 4. INSCRIPTIONS

L'inscription administrative est annuelle.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres d'enseignement. Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut par ailleurs bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (voir site <http://www.univ-paris1.fr/etudiant/etudiants-salaries/>).

Le redoublement d'un semestre ou de l'année ne peut être accordé qu'à titre exceptionnel par décision du Président de l'Université sur proposition du responsable du diplôme.

## 5. MODALITÉ DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'examen est organisé après chaque semestre d'enseignement.

Le contrôle des aptitudes et des connaissances comporte suivant le cas :

- un contrôle continu
- des épreuves écrites anonymes
- des examens oraux,
- un stage
- un mémoire

Les épreuves d'évaluation du mémoire ou des stages inclus dans la formation ont lieu selon un calendrier déterminé par l'équipe pédagogique.

L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de deux absences justifiées par semestre. Cette limitation n'est pas applicable en cas d'absence pour maladie justifiée, état de grossesse ou de handicap.

## 6. NOTATIONS DES ÉPREUVES

Notation sur 20.

Une épreuve par enseignement.

## 7. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre peut procéder à la compensation entre les deux semestres. À cet effet, il peut faire usage de points de jury.

Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.

La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre.

## 8. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

La validation du diplôme de master confère le grade de Master Sciences Humaines et Sociales, mention histoire de l'art spécialité Professionnelle : -Jardins historiques, patrimoine, paysage ou Conservation préventive du Patrimoine- selon l'inscription de l'étudiant-.

Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :

- |   |       |
|---|-------|
| • Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à   | 10/20 |
| • Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à | 12/20 |
| • Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à       | 14/20 |
| • Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à  | 16/20 |

Le diplôme de master professionnel ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Cette validation est effectuée dans le cadre du M1 ou du M2 selon le diplôme.

### Supplément au diplôme :

Le diplôme de master est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée au 4° de l'article D 123-13 du Code de l'Éducation du 17 juillet 2004 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

# Règlement du contrôle des connaissances

## Master 2 Professionnel

### Spécialité « Marché de l'Art »

#### 1. GÉNÉRALITÉS

- 1 - L'année de master professionnel (M2P) sanctionne une formation spécialisée préparant directement à la vie professionnelle.
- 2- La préparation s'effectue en un an, sauf dérogation accordée par le président de l'Université sur proposition du directeur de la formation.
- 3 - L'année de master professionnel est constituée de deux semestres d'enseignement.
- 4 - Le 1er semestre donne lieu à un examen ou un contrôle des aptitudes et des connaissances (note de séminaire), le 2ème semestre donne lieu à un rapport de stage.

#### 2. ORGANISATION DES ETUDES

- 1 - L'année de master professionnel comporte des enseignements théoriques et pratiques (méthodologiques et appliqués), ainsi qu'un stage donnant lieu à un rapport.
- 2 - Le stage doit être accompli pendant l'année d'étude ;
- 3 - L'année de master professionnel équivaut à 60 crédits européens, à raison de 30 par semestre.
- 4 - Programme :  
Semestre 1 : UE de Droit, UE d'économie, UE d'histoire de l'art, Conférences par des professionnels, Langue  
Semestre 2 : stage

#### 3. CONDITIONS D'ACCES

- 1 - L'accès au master professionnel est subordonné à l'obtention d'un diplôme de maîtrise de première année de Master en Droit, en Histoire de l'art ou en Archéologie ou d'un diplôme de niveau au moins équivalent ou au bénéfice de la validation d'acquis liés à l'expérience professionnelle ou aux travaux personnels du candidat.
- 2 - L'admission est prononcée par le chef d'établissement sur proposition du responsable de la formation. Selon que l'étudiant est issu d'un M1 en Droit ou d'un M1 en Histoire de l'art / Archéologie, il s'inscrira respectivement en master de Droit, Science Politique mention Droit des affaires, spécialité professionnelle Marché de l'art ou en Master de Sciences Humaines et Sociales, Mention Histoire de l'art, Spécialité professionnelle Marché de l'art.

Il est par ailleurs rappelé qu'au sens de la loi le M2 Pro Marché de l'art (mention Droit ou mention Histoire de l'art) n'accorde pas le bénéfice de la Licence Histoire de l'art et Archéologie, telle que requise par le Conseil des ventes pour une inscription au concours de commissaire priseur. Les étudiants ne disposant pas de la licence HAA ou de la bi-licence Droit/HAA (admise en dispense de la précédente) veilleront à en tenir compte dans leur projet professionnel ; ils pourront notamment s'inscrire, en parallèle, en licence intensive (L3) d'HAA.

## 4. INSCRIPTIONS

1 – L'inscription administrative est annuelle.

2 – L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres d'enseignement. Tout étudiant répondant aux conditions prévues par la charte des étudiants salariés peut bénéficier des dispositions prévues à ladite charte (voir site <http://www.univ-paris1.fr/etudiant/etudiants-salaries/>).

3 – Les étudiants exceptionnellement autorisés à redoubler un semestre ou l'année le sont par le Président de l'Université sur proposition du responsable du diplôme. Ils doivent se réinscrire dès l'année suivante pour pouvoir présenter les épreuves auxquelles ils doivent se soumettre.

## 5. MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

1 – Un examen est organisé pour chaque semestre d'enseignement. Les épreuves ont lieu à la fin de chaque semestre ou de l'année universitaire.

2 – Le contrôle des aptitudes et des connaissances comporte :

- un contrôle continu
- des épreuves écrites anonymes
- des examens oraux
- un stage de trois mois
- un rapport de stage

Les épreuves d'évaluation des stages inclus dans la formation peuvent avoir lieu en septembre. Le jury tient une nouvelle délibération pour tenir compte du résultat de ces épreuves. (Code de l'Éducation L612-8 à L612-14 et D612-48 à D612-60). Le stage, qui a pour but d'acquérir des compétences en cohérence avec la formation, doit être autorisé par le responsable de la mention et le responsable de la spécialité et est placé sous la tutelle d'un enseignant (voir Cahier des charges des stages site <http://www.univ-paris1.fr/espace-professionnel/reglementation-des-stages/principes-generaux-textes-reglementaires/>)

3 - L'assiduité aux enseignements faisant l'objet d'une note de contrôle continu est obligatoire. Il ne peut être toléré plus de deux absences motivées par semestre. Cette limitation n'est pas applicable en cas d'absence pour maladie justifiée, état de grossesse ou de handicap. Au-delà, l'étudiant ne peut se présenter aux épreuves de contrôle des connaissances, sauf autorisation exceptionnelle du responsable de la formation

## 6. NOTATIONS DES ÉPREUVES

Notation sur 20. Une épreuve par UE

## 7. CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME

1 – La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux semestres d'enseignement.

Toutefois, le jury du second semestre peut procéder à la compensation des deux semestres. Le jury peut faire usage de « points de jury ».

2 – Le semestre d'enseignement est validé dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne.

Pour le calcul de la moyenne, il est tenu compte des coefficients attribués à chaque épreuve.

3 – La validation d'un semestre entraîne l'attribution des crédits correspondants.

4 – La défaillance à une épreuve fait obstacle à la validation du semestre.

Le défaut d'un stage de la durée prévue validée par le responsable de la formation fait obstacle à la délivrance du diplôme.

## 8. ATTRIBUTION DU GRADE DE MASTER

Selon l'inscription de l'étudiant en master Droit des affaires ou en master Histoire de l'art, on distinguera les deux situations suivantes.

1 – 1 – Dans le premier cas, la validation du diplôme de master confère le grade de **master en Droit, Science Politique mention Droit des affaires, spécialité professionnelle Marché de l'art.**

1 – 2 – Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :

- passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20,
- assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 13/20,
- bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 15/20,
- très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 17/20.

**OU**

2 – 1 – Dans le second cas, la validation du diplôme de master confère le grade de **Master en Sciences Humaines et Sociales, Mention Histoire de l'art, Spécialité professionnelle Marché de l'art.**

2 – 2 – Le diplôme est assorti des mentions suivantes en fonction des notes obtenues en deuxième année de master pour l'ensemble de l'année :

- Passable, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 10/20
- Assez bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 12/20
- Bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 14/20
- Très bien, lorsque la moyenne générale est égale ou supérieure à 16/20

3 – Le diplôme de master professionnel ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Cette validation est effectuée dans les conditions définies par l'Université.

4. Supplément au diplôme :

Le diplôme de master est accompagné de l'annexe descriptive mentionnée à l'article D123-13 du code de l'éducation portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

## L'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet

---



Grâce à la généreuse donation (3 millions de francs) de la Marquise Arcona-Visconti, à l'initiative de trois universitaires (Émile Mâle, Gustave Fougères et René Schneider), au soutien du recteur Paul Appel et à l'aide de l'État et de la Ville de Paris, l'Institut d'art et d'archéologie (1921-1932) a pu s'édifier à l'emplacement de l'ancien institut de chimie appliqué de la Faculté des sciences. Lauréat du concours à deux degrés organisé en 1920-1921, Paul Bigot (1870-1942) a su parfaitement s'adapter à un programme longtemps mouvant mais qui exigeait la plus grande économie possible pour un édifice ayant un caractère monumental. À l'encontre du rationalisme régnant, il résout le problème en dissociant la structure en béton armé et l'enveloppe en briques rouges. Le traitement de cette dernière, d'un grand raffinement, résulte d'une synthèse originale dont les sources sont multiples (gothique italien, roman, etc.) et qui offre au regard des promoteurs, à la base des grandes arcades, une frise formée de moules de bas-relief qui signalent la fonction de l'édifice. À l'intérieur, le vestibule d'entrée, l'amphithéâtre et la grande salle de lecture de la bibliothèque, dans le vide central, ont conservé leurs volumes, mais, dans les étages, les galeries qui abritaient les collections de plâtre et le plan de Rome de Paul Bigot ont été sensiblement transformées.

## L'Institut National d'Histoire de l'Art, rue Vivienne

---

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA), inauguré en février 2005 par ses ministres de tutelle (ministères de la Culture et de l'Éducation nationale), accueille les principaux centres de recherche en histoire de l'art parisiens dans le cadre prestigieux de la Galerie Colbert. L'histoire de ce bâtiment remonte à 1634, date à laquelle, Guillaume Bautru de Serrant, introducteur des ambassadeurs, commande à Louis Le Vau la construction de sa demeure, dans le quartier neuf établi sur l'ancienne enceinte de Charles V. L'hôtel présente alors l'aspect traditionnel d'un corps de logis entre cour et jardin. Vendu à Colbert en 1665, il est transformé en écuries par Gilles-Marie Oppenordt pour le Régent en 1719, puis accueille sous la Révolution la caisse de la dette publique. Le renouveau de cet îlot intervient en 1827 avec la conversion des bâtiments en galerie marchande, par Jacques Billaud qui conserve la façade sur la rue des Petits-Champs et aménage un passage grâce à une charpente métallique. Après une longue période d'abandon, la galerie est reconstruite à l'identique par Adrien Blanchet, pour les besoins de la Bibliothèque nationale qui investit les lieux en 1985. Elle est réaménagée en 2004 par Dominique Pinon et Pascale Kaparis pour l'INHA. Le projet de ces derniers a permis de conserver le décor pompéien de la galerie et de mettre en valeur les parties anciennes de l'hôtel primitif, visibles dans le hall d'entrée.

